

ÉDITION 2023

# LE TOURISME EN CHIFFRES



# IMPRESSUM

---

Responsable de la publication  
Dr Serge Allegrezza

## Auteurs

Lucile Bodson  
Leila Deshayes  
Rick Schmitz  
Dr Olivier Thunus  
Carole Mathieu  
André Wagener

Cette publication a été réalisée par les départements Statistiques sociales, Statistiques d'entreprises et Statistiques macro économiques. Le STATEC tient à remercier tous les collaborateurs qui ont contribué à la réalisation de cette parution.

## Date de clôture statistique :

Juin 2023

ISSN 2738-9464

## STATEC

**Institut national de la statistique et des études économiques**

Centre Administratif Pierre Werner  
13, rue Erasme  
L - 1468 Luxembourg-Kirchberg  
+352 247 - 84219

[info@statec.etat.lu](mailto:info@statec.etat.lu)

[www.statistiques.lu](http://www.statistiques.lu)

© Photos: Freepik



La reproduction totale ou partielle est autorisée à condition d'en citer la source.

ÉDITION 2023

# LE TOURISME EN CHIFFRES

---



# INTRODUCTION

Ce document se présente comme un annuaire statistique du tourisme. Les chiffres présentés portent sur le tourisme au Luxembourg et sur les pratiques touristiques des résidents. La grande majorité des données statistiques ont été collectées et construites par le STATEC au travers de deux enquêtes : l'enquête sur le tourisme et l'enquête sur les arrivées et nuitées dans les établissements d'hébergement. Les autres sources utilisées et construites par le STATEC sont les comptes satellites du tourisme qui se basent sur les comptes nationaux, la balance des paiements et les données des cartes de crédits.

Le lecteur trouvera dans ce recueil de statistiques des chiffres sur les pratiques touristiques des résidents :

 Combien fait-on de voyages chaque année ?

 Quelles sont les destinations les plus prisées ?

 Quelles sont les caractéristiques des séjours ?

 Combien coûte un séjour ?

Dans ce document, le lecteur pourra également consulter des statistiques du tourisme local :

 Quelle est l'offre touristique locale ?

 Que représente la consommation touristique locale ?

 Quel est le poids économique du secteur touristique ?

## Les sources

**L'enquête sur le tourisme** est une enquête trimestrielle conduite par le STATEC à la demande d'EUROSTAT. Cette enquête est réalisée auprès d'un échantillon de 5 000 résidents âgés de 15 à 85 ans. Les participants remplissent un questionnaire en ligne ou par téléphone, portant sur les séjours avec nuitées et les excursions d'une journée qu'ils ont effectué au cours des 3 derniers mois.

Pour plus d'informations sur l'enquête sur le tourisme, veuillez consulter le [site du STATEC](#).

Pour plus de données statistiques, vous pouvez consulter les [tableaux de bord de l'enquête](#).

## Définitions

Est considéré comme **un voyage** ou **un séjour** tout déplacement comprenant au moins une nuitée passée en dehors du domicile. Sont exclus les séjours effectués régulièrement au cours d'un trimestre (exemple : déplacement hebdomadaire pour le travail ou pour rendre visite à un proche).

On distingue dans l'enquête sur le tourisme du STATEC deux catégories de séjours :



les **voyages d'affaires** et,



les **voyages de loisirs**, parmi lesquels on distingue :

- les **séjours de vacances**,
- les **visites familiales ou amicales**,
- et un dernier groupe de séjours de loisirs, assez hétérogène et peu représenté (4 %) qui rassemble les déplacements liés à la santé, à la religion, à l'éducation... Ces déplacements sont exclus des analyses par type de séjours.

### **L'enquête sur les arrivées et nuitées dans les établissements d'hébergement** est une enquête en continue. Vu la loi du 24 juin 2008 ayant pour objet le contrôle des voyageurs dans les établissements

d'hébergement, tout établissement d'hébergement collectif ou d'hébergement touristique privé doit remplir ou faire remplir des fiches d'hébergement pour chaque voyageur. Ces fiches anonymes sont transmises au STATEC de manière quotidienne. Ces chiffres servent à analyser les flux de tourisme domestique et récepteur. Suite aux retards de collecte des fiches d'hébergement pour l'année 2021, ces données ont été revisées et mises à jour sur le portail des statistiques.

Une **arrivée** est définie comme une personne (touriste) qui arrive dans un établissement d'hébergement touristique et s'enregistre. Si un couple arrive dans un hôtel alors cela correspond à deux arrivées.

Une **nuitée** correspond à chaque nuit qu'un touriste (résident ou non résident) passe dans un établissement d'hébergement collectif ou un hébergement non loué.

La catégorie « **hôtels et établissements assimilés** » regroupe :



les hôtels, qui comprennent les :

hôtels, hôtels-appartements, motels, relais pour routiers, hôtels balnéaires, clubs résidentiels et autres établissements similaires qui fournissent des services hôteliers allant au-delà du service des lits et du nettoyage des chambres et des installations sanitaires ;



les établissements assimilés, qui comprennent :

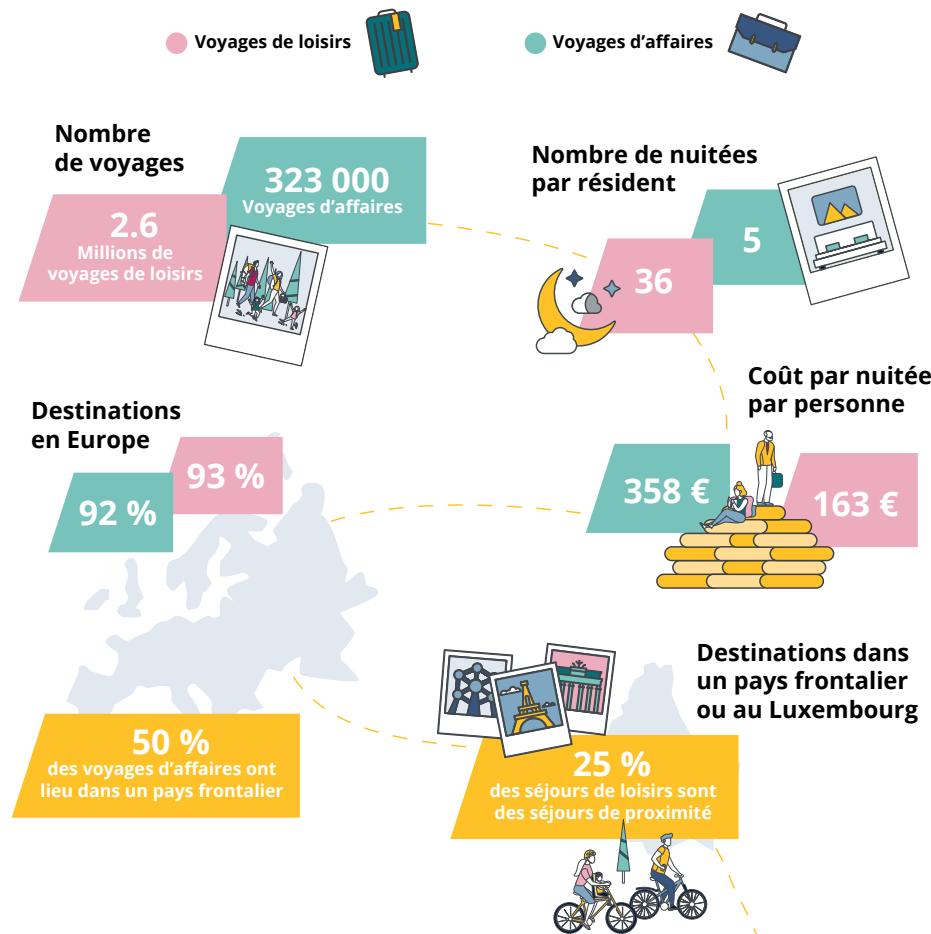
les meublés et pensions, résidences touristiques et autres logements similaires loués à la chambre et dotés de services hôteliers limités, y compris le service des lits et le nettoyage quotidien des chambres et des sanitaires. Ce groupe couvre également les pensions de famille, les chambres d'hôte et les fermes.

Selon EUROSTAT, les comptes satellites fournissent un cadre statistique lié aux comptes nationaux qui permet de concentrer l'attention sur un domaine ou aspect précis de la vie économique et sociale. La méthodologie des **comptes satellites du tourisme** a été élaborée en collaboration internationale par la division statistique des Nations Unies (UNSD), EUROSTAT, l'OCDE et l'organisation mondiale du tourisme (UNWTO).

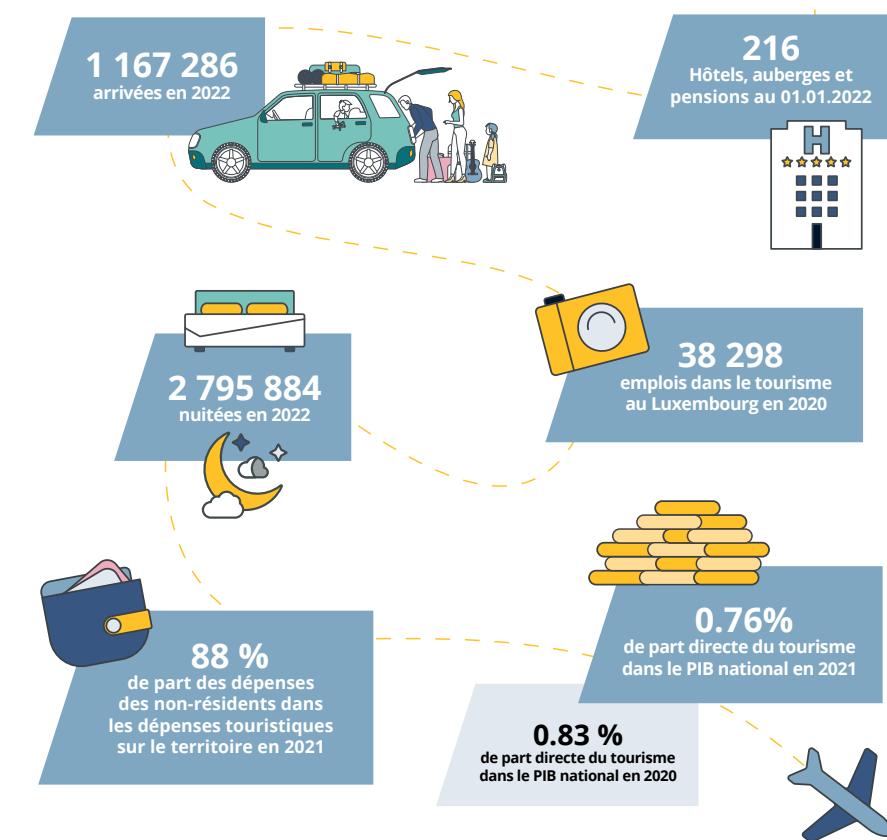
Cette méthodologie comprend les définitions utilisées, les sources de données privilégiées ainsi que les instructions de calcul des principaux indicateurs comme par exemple la part directe du tourisme dans le PIB national. Elle permet ainsi de rendre comparable les données des comptes satellites à l'échelle internationale.

- 01 Combien fait-on de voyages chaque année ? 8
- 
- 02 Quelles sont les destinations les plus prisées ? 16
- 
- 03 Transport, hébergement, loisirs, quelles sont les préférences des résidents ? 20
- 
- 04 A combien s'élève les dépenses touristiques des résidents ? 24
- 
- 05 Quelle est la situation de l'offre touristique au Luxembourg ? 30
- 
- 06 Que représente la consommation touristique locale ? 36
- 
- 07 Quel est le poids économique du secteur touristique ? 44

# Les pratiques touristiques des résidents en 2022



## Offre touristique et économie du tourisme au Luxembourg



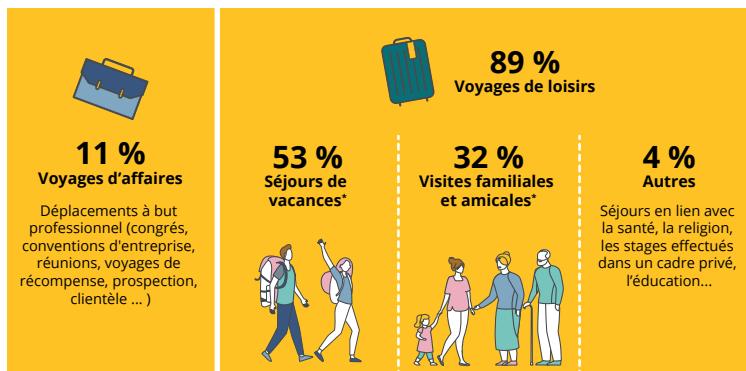
# 1. COMBIEN FAIT-ON DE VOYAGES CHAQUE ANNÉE ?

Les chiffres présentés dans ce chapitre sont tirés de l'enquête européenne sur le tourisme. Cette enquête est conduite trimestriellement par le STATEC auprès d'un échantillon de 5 000 résidents âgés de 15 à 85 ans.

**3 millions**  
de déplacements



## Graphique 1.1 : Les voyages de loisirs représentent 89% des déplacements des résidents



Source : STATEC, Enquête sur le tourisme, 2022

\* Les événements « Séjour de vacances » et « visites familiales ou amicales » ne sont pas incompatibles. Le choix du type de séjour est à l'appréciation du répondant.

En 2022, les résidents ont effectué 3 millions de déplacements pour près de 20 millions de nuitées. Les déplacements professionnels représentent 11 % des séjours et 6 % des nuitées. Les autres déplacements (89 %) sont considérés comme des déplacements « de loisirs ». Les séjours de vacances constituent la grande majorité de l'ensemble des déplacements, 53 %, tandis que les visites familiales et amicales, dans un pays à forte immigration, représentent une deuxième part très importante, 32 %. Les 4 % restant sont des déplacements effectués pour des motifs variés tels que les déplacements liés à la santé, à la religion ou à l'éducation.

Tableau 1.2 : Progression des voyages de loisirs et recul des déplacements professionnels depuis 2019

	2019	2020	2021	2022
Nombre de voyages/an	2 584 000	1 600 000	1 969 000	2 988 000
Pour affaires	512 000	211 000	184 000	323 000
Voyages de loisirs	2 072 000	1 389 000	1 785 000	2 665 000
dont séjours de vacances	1 322 000	731 000	963 000	1 592 000
dont visites familiales/amicales	649 000	580 000	745 000	953 000
Nombre de voyages d'affaires/résident en emploi/an	1.9	0.8	0.7	1.1
Nombre de voyages de loisirs/résident/an	4.0	2.6	3.4	5.0
dont séjours de vacances	2.6	1.4	1.8	3.0
dont visites familiales/amicales	1.3	1.1	1.4	1.8

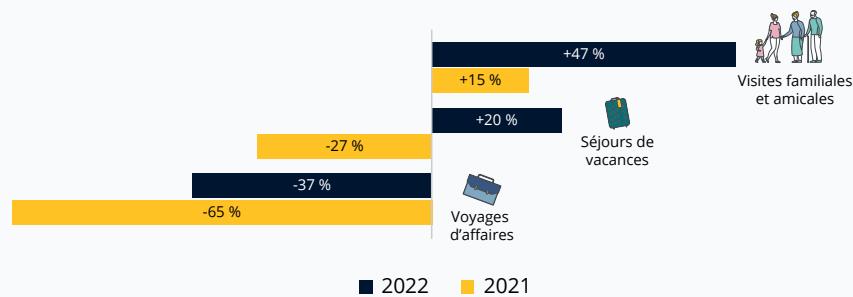
Source : STATEC, Enquête sur le tourisme

Note : Nombre de séjours avec nuitées effectués par les résidents

**36 nuitées**  
de loisirs par résident  
et par an



Graphique 1.3 : **La crise sanitaire n'a pas impacté les 3 types de déplacements de la même manière**



Source : STATEC, Enquête sur le tourisme

Note : Variation du nombre de séjours effectués par les résidents en 2021 et 2022 par rapport au niveau observé en 2019

Le nombre de voyages de loisirs a chuté en 2020 en raison de la crise sanitaire. Mais depuis, l'effectif n'a cessé d'augmenter et en 2022, les résidents ont réalisé +30 % de séjours en plus par rapport à l'année 2019. La progression atteint +40 % si l'on considère le nombre de nuitées plutôt que le nombre de séjours, puisque la durée moyenne des séjours a également augmenté sur cette période. Ces changements s'observent à la fois pour les séjours de vacances et les visites familiales et amicales.

En 2022, les résidents ont passé, en moyenne, 36 nuitées en dehors de leur domicile, en raison d'un déplacement ou un voyage de loisirs. Ce résultat, qui constitue une moyenne pour l'ensemble des résidents, inclus des séjours de très longue durée. Plus d'un quart des séjours sont des séjours de 10 nuitées et plus, 5 % des séjours de plus de 2,5 semaines, et 3 % de plus de 4 semaines. On retrouve, parmi les voyageurs de longue durée, surtout des étudiants, des retraités et des résidents d'origine étrangère.

Tableau 1.4 : 36 nuitées de loisirs et 5 nuitées d'affaires par résident en 2022



	2019	2020	2021	2022
Nombre de nuitées/an	15 273 000	11 100 000	14 610 000	20 433 000
Pour affaires	1 733 000	999 000	1 349 000	1 346 000
Voyages de loisirs	13 540 000	10 101 000	13 261 000	19 087 000
dont séjours de vacances	9 309 000	5 717 000	7 564 000	11 859 000
dont visites familiales/ amicales	4 231 000	4 384 000	5 697 000	7 228 000
Nombre de nuitées en voyages d'affaires/ résident en emploi	6	4	5	5
Nombre de nuitées en voyages de loisirs/résident	26	19	25	36*
dont séjours de vacances	18	11	14	22
dont visites familiales/ amicales	8	8	11	14

Source : STATEC, Enquête sur le tourisme

Note : Somme des nuitées passées en déplacement pour affaires ou loisirs par les résidents

\*Si on retire 1 % des séjours les plus longs, les résultats baissent de 2 nuitées par an et par type de séjour, soit 32 nuitées au total.

Tableau 1.5 : La durée moyenne des séjours de loisirs a progressé depuis la crise sanitaire



	2019	2020	2021	2022
Durée du séjour en nombre de nuitées	6.8	7.7	7.8	7.6
1 à 2 nuitées	27 %	30 %	28 %	25 %
3 à 5 nuitées	30 %	24 %	23 %	27 %
6 à 9 nuitées	22 %	21 %	23 %	23 %
10 à 16 nuitées	15 %	15 %	17 %	18 %
17 à 28 nuitées	5 %	7 %	6 %	5 %
29 nuitées et plus	2 %	3 %	3 %	3 %

Source : STATEC, Enquête sur le tourisme

Bien que 2022 soit une année marquée par l'inflation, on observe une augmentation assez importante des pratiques touristiques par rapport à l'année 2019. Les chiffres sont passés de 4 à 5 séjours et de 26 à 36 nuitées par résident et par an. Il y a plusieurs explications à cela. Les années 2020 et 2021, perturbées par les restrictions dues à la crise sanitaire, ont permis aux résidents d'accumuler de l'épargne. En 2022, l'ensemble des restrictions liées à la crise sanitaire étant levée, les résidents ont pu à nouveau profiter de l'offre touristique dans son ensemble et opérer un rattrapage quant à des séjours n'ayant pu avoir lieu en 2020 et 2021. De plus, l'installation du télétravail dans le quotidien de nombreux résidents a laissé plus de flexibilité dans les déplacements, d'anticipation dans les départs ou la possibilité de prolonger les séjours en y incluant des journées de télétravail. Reste à voir si cette progression se confirmera en 2023.

Les visites aux proches ont moins souffert de la pandémie. Le recul observé en 2020 était moins important que pour les séjours de vacances. Depuis, les visites aux proches sont en augmentation, passant de 1,3 à 1,8 séjours et de 8 à 14 nuitées par résident et par an. Tout comme pour les séjours de vacances, l'accumulation de l'épargne, le rattrapage de séjours et la flexibilité apportée par le développement du télétravail sont des éléments à prendre en compte dans cette croissance. De plus, le moindre coût des visites familiales et amicales encourage sans doute cette pratique.

Tableau 1.6 : **Les départs ont lieu tout au long de l'année avec un pic pendant l'été**

Nombre de nuitées de loisirs	Séjours de vacances	Visites familiales et amicales	Total
Janvier à mars	3	2	5
Avril à juin	5	3	8
Juillet à septembre	11	5	16
Octobre à décembre	3	3	7
Totaux	22	14	36

Source : STATEC, Enquête sur le tourisme, 2022

Note : Répartition des nuitées de loisirs selon le type et la période de l'année

Les séjours de loisirs ont lieu tout au long de l'année avec un pic pendant les vacances d'été. Les occasions sont nombreuses, l'année étant rythmée par les vacances scolaires, les ponts de mai, juin et novembre, et les fêtes de fin d'année.

Evidemment, on observe de fortes disparités de pratiques touristiques au sein de la population résidente. **Le revenu et l'âge avancé en sont les deux raisons principales.**

La non-participation au tourisme, c'est-à-dire le fait de n'avoir fait aucun séjour de loisirs au cours d'une année, est égale à 17 % en 2022. Après une augmentation observée en 2020 et 2021 en raison de la crise sanitaire, la non-participation est retombée au niveau observé en 2019.

Après 65 ans, la participation au tourisme est fortement liée à l'âge. La non-participation augmente de 10 % à chaque cinquième anniversaire : 22 % des résidents âgés de 65 à 69 ans n'ont pas voyagé en 2022 contre 32 % des résidents âgés de 70 à 74 ans, 41 % des résidents de 75 à 79 ans et 53 % des résidents âgés de 80 à 84 ans.

Le niveau de vie du ménage a également un effet sur la participation au voyage, mais aussi sur l'intensité. **En 2022, 25 % des résidents appartenant au premier quartile des revenus ont effectué aucun séjour de loisirs durant l'année.** Ce taux recule à mesure que le niveau de vie augmente, passant à 17 % dans le 2<sup>e</sup> quartile, 13 % dans le 3<sup>e</sup> et 5 % dans 4<sup>e</sup> quartile des revenus. C'est également dans le 4<sup>e</sup> quartile de revenus, parmi les résidents les plus aisés que l'on voyage le plus : 50 nuitées en moyenne par an dans la population la plus aisée, contre 28 nuitées dans le 1<sup>er</sup> quartile, pour les résidents les moins aisés. A noter que l'ajustement ne s'effectue que sur les séjours de vacances, aucun écart n'est observé concernant les visites familiales et amicales.

Tableau 1.7 : **Un fort impact du niveau de vie sur le nombre de nuitées de vacances seulement**

	Séjours de vacances	Visites familiales et amicales	Total
<b>Selon l'âge</b>			
15-24 ans	19	12	31
25-44 ans	20	15	35
45-64 ans	26	14	40
65-84 ans	22	12	34
<b>Selon les revenus du ménage*</b>			
1 <sup>er</sup> quartile	14	14	28
2 <sup>e</sup> quartile	18	13	31
3 <sup>e</sup> quartile	24	14	38
4 <sup>e</sup> quartile	35	15	50

Source : STATEC, Enquête sur le tourisme

Note : Répartition des nuitées de loisirs selon l'âge et le revenu du ménage

\* Voir encadré 1

#### Encadré 1.8 : **Calcul du niveau de vie d'un ménage**

**Pour comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différente**, on divise le revenu total du ménage par le nombre d'unités de consommation (UC). 1 UC pour le premier adulte du ménage, 0,5 UC pour les autres personnes de 15 ans ou plus et 0,3 UC pour les enfants de moins de 15 ans.

A titre d'information, voici comment se répartissent les quartiles de revenus en 2022 dans l'enquête sur le tourisme : Quartile 1 : moins de 2 150 € - Quartile 2 : de 2 150 € à 3 275 € - Quartile 3 : de 3 275 € à 4 500 € - Quartile 4 : plus de 4 500 €

Tableau 1.9 : La non-participation au tourisme est fortement liée à l'âge avancé et au niveau de vie

	2019	2020	2021	2022
Population n'ayant pas voyagé	17 %	30 %	23 %	17 %
Luxembourgeois	20 %	35 %	27 %	19 %
Etrangers	14 %	24 %	20 %	14 %
15 - 24 ans	10 %	22 %	22 %	15 %
25 - 44 ans	13 %	24 %	17 %	12 %
45 - 64 ans	18 %	28 %	23 %	17 %
65 - 69 ans	20 %	41 %	27 %	22 %
70 - 74 ans	30 %	51 %	41 %	32 %
75 - 79 ans	33 %	60 %	48 %	41 %
80 - 84 ans	51 %	65 %	60 %	53 %
Selon le revenu du ménage*				
1 <sup>er</sup> quartile	28 %	41 %	34 %	25 %
2 <sup>e</sup> quartile	18 %	30 %	22 %	17 %
3 <sup>e</sup> quartile	9 %	17 %	15 %	13 %
4 <sup>e</sup> quartile	5 %	19 %	11 %	5 %
Donnée manquante	22 %	37 %	28 %	26 %

Source : STATEC, Enquête sur le tourisme

Note : la non-participation au tourisme est définie comme le fait pour un résident de n'avoir pas voyagé au cours d'une année, c'est-à-dire de n'avoir effectué ni séjour de vacances ni visite familiale ou amicale.

\* Voir encadré 1



La reprise des déplacements professionnels est beaucoup plus lente que celle des voyages de loisirs. En 2022, le niveau du tourisme d'affaires est toujours en-dessous du niveau observé en 2019. Le nombre de séjours est inférieur de 37 % et le nombre de nuitées de 22 %.

Le nombre moyen de déplacements professionnels par résident en emploi est passé de 1,9 à 1,1 en 3 ans et le nombre total de nuitées, de 6 à 5 sur la même période. Par contre, la durée moyenne d'un voyage d'affaires s'est allongée, passant de 3,4 à 4,2 nuitées sur la même période.

Tableau 1.10 : Moins de voyages d'affaires de courte durée

	2019	2020	2021	2022
Nombre de voyages/ résident en emploi	1.9	0.8	0.7	1.1
Durée du séjour en nombre de nuitées	3.4	4.7	5.0	4.2

Source : STATEC, Enquête sur le tourisme

**Le tourisme d'affaires a fortement chuté suite à la crise sanitaire.** La part d'actifs effectuant des déplacements pour affaires est passé de 38 % en 2019 à 26-27 % en 2020 et 2021, et a encore reculé à 23 % en 2022. Bien que le recul soit faible, la tendance reste néanmoins inattendue. Un-tiers des actifs qui participaient à des voyages d'affaires en 2019 ne voyagent donc plus en 2022.

Cependant, on observe une légère reprise au deuxième semestre de l'année 2022, le recul par rapport au second semestre 2019 n'atteignant plus que 21 % pour le nombre de séjours et 4 % pour le nombre de nuitées.

Evidemment, le développement de la visio-conférence est une des raisons du recul du tourisme d'affaires. Il est d'ailleurs possible que le tourisme d'affaires ne retrouve jamais son niveau de 2019 et avant. En 2022 s'ajoute l'inflation qui a également freiné les déplacements.

Le recul du tourisme d'affaires touche les hommes et les femmes, les salariés et les indépendants, les jeunes et les moins jeunes, et ce quel que soit le niveau de vie. Mais certains sont encore plus touchés que d'autres : c'est le cas des femmes, des jeunes et des personnes ayant un niveau de vie plus faible, donc probablement ceux ayant moins de responsabilités au travail.

Tableau 1.11 : **Le recul du tourisme d'affaires touche toutes les catégories ci-dessous**

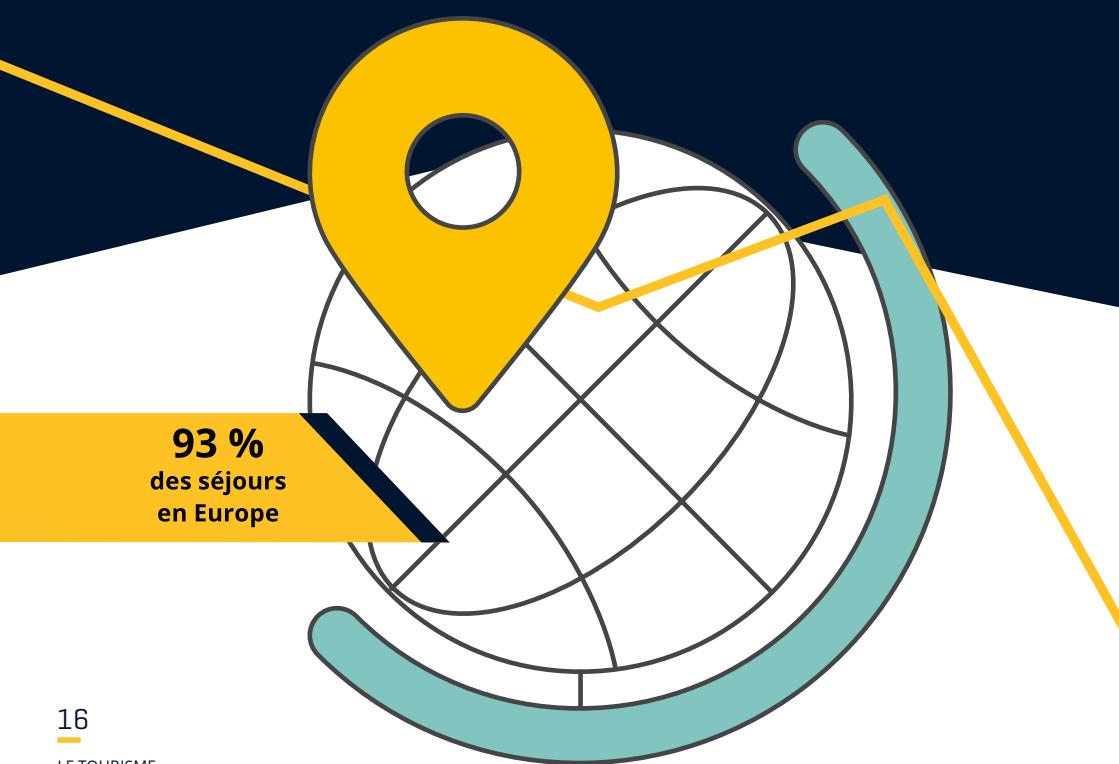
	2019	2020	2021	2022
Résidents en emploi ayant voyagé	38 %	26 %	27 %	23 %
Hommes	40 %	32 %	28 %	28 %
Femmes	35 %	20 %	26 %	17 %
Employés, fonctionnaires	38 %	24 %	26 %	22 %
Indépendants	39 %	32 %	33 %	33 %
Selon le revenu du ménage*				
1 <sup>er</sup> quartile	33 %	28 %	26 %	16 %
2 <sup>e</sup> quartile	34 %	24 %	31 %	19 %
3 <sup>e</sup> quartile	38 %	31 %	24 %	24 %
4 <sup>e</sup> quartile	50 %	32 %	26 %	33 %
Donnée manquante	34 %	19 %	27 %	18 %
Selon l'âge				
25-34 ans	38 %	18 %	26 %	21 %
35-44 ans	35 %	29 %	28 %	21 %
45-54 ans	40 %	29 %	29 %	26 %
55-64 ans	45 %	30 %	25 %	29 %

Source : STATEC, Enquête sur le tourisme

Note : Part des résidents en emploi ayant effectué au moins un voyage d'affaires dans l'année

2.

## QUELLES SONT LES DESTINATIONS LES PLUS PRISÉES ?



93 %  
des séjours  
en Europe

**93 % des voyages de loisirs et 92 % des voyages d'affaires ont lieu en Europe.** Avant la crise sanitaire, la part des séjours effectués en Europe était déjà très élevée : 89 % des voyages d'affaires et 93 % des voyages de loisirs. La part des déplacements vers des destinations non européennes ont bien évidemment reculé en raison des restrictions liées à la crise sanitaire. Mais en 2022, l'écart n'est plus que de -3 points de pourcentage pour les voyages d'affaires et -1 point pour les voyages de loisirs.

Tableau 2.1 : **50% des voyages d'affaires ont lieu dans un pays frontalier**

	2019	2022
<b>Europe</b>	<b>89 %</b>	<b>92 %</b>
France	20 %	21 %
Allemagne	15 %	18 %
Belgique	11 %	11 %
Royaume-Uni	6 %	7 %
Italie	8 %	6 %
Portugal	2 %	5 %
Espagne	4 %	5 %
Suisse	4 %	5 %
Pays-Bas	5 %	2 %
Luxembourg	1 %	2 %
Autres pays d'Europe	13 %	10 %
<b>Amerique</b>	<b>3 %</b>	<b>5 %</b>
<b>Asie</b>	<b>7 %</b>	<b>2 %</b>
<b>Afrique</b>	<b>1 %</b>	<b>1 %</b>
<b>Oceanie</b>	<b>0 %</b>	<b>0 %</b>
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

Source : STATEC, Enquête sur le tourisme

Note : Répartition des voyages d'affaires selon le pays de destination

Pour le tourisme d'affaires (comme pour le tourisme de loisirs), les 3 pays frontaliers constituent les destinations les plus fréquentes en 2022, la France en tête (21 %), suivie par l'Allemagne (18 %) et la Belgique (11 %). Cinq pays, qui accueillent chacun 5 à 7 % des séjours, se positionnent derrière le trio de tête : le Royaume-Uni, l'Italie, le Portugal, l'Espagne et la Suisse. Ensuite, 8 % des séjours se déroulent en dehors de l'Europe, dont 5 % en Amérique (3 % aux USA). En 2019, c'est sur le continent asiatique que les résidents en emploi voyaient le plus (7 % des séjours dont 3 % en Chine).

Tableau 2.2 : 93% des voyages de loisirs ont lieu en Europe

	1997	2019	2022
<b>Europe</b>	<b>92 %</b>	<b>93 %</b>	<b>93 %</b>
France	23 %	19 %	22 %
Allemagne	8 %	14 %	11 %
Belgique	10 %	8 %	8 %
Portugal	6 %	8 %	8 %
Italie	8 %	8 %	8 %
Espagne	10 %	8 %	7 %
Luxembourg	4 %	1 %	6 %
Pays-Bas	3 %	5 %	4 %
Autriche	5 %	4 %	3 %
Suisse	4 %	3 %	2 %
Angleterre	3 %	3 %	2 %
Grèce	2 %	2 %	2 %
Autres pays d'Europe	6 %	10 %	9 %
<b>Amerique</b>	<b>4 %</b>	<b>3 %</b>	<b>2 %</b>
<b>Asie</b>	<b>1 %</b>	<b>2 %</b>	<b>2 %</b>
<b>Afrique</b>	<b>3 %</b>	<b>2 %</b>	<b>3 %</b>
<b>Oceanie</b>	<b>0 %</b>	<b>0 %</b>	<b>0 %</b>
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

Source : STATEC, Enquête sur le tourisme

Note : Répartition des voyages de loisirs selon le pays de destination

Concernant le tourisme de loisirs, les pays les plus visités par les résidents sont les pays frontaliers. La France est seule en tête avec 23 % des séjours. L'Allemagne accueille 11 % des séjours. La Belgique est la 3<sup>e</sup> destination préférée des résidents (8 %) mais 3 autres pays sont très proches : l'Italie, l'Espagne et le Portugal (7 à 8 % chacun). Enfin, derrière ces 6 destinations prisées, il existe de nombreuses autres destinations, essentiellement européennes. Le choix est vaste et les résidents en profitent.

Tableau 2.3 : Un séjour de loisirs sur deux se déroule, au moins en partie, en ville

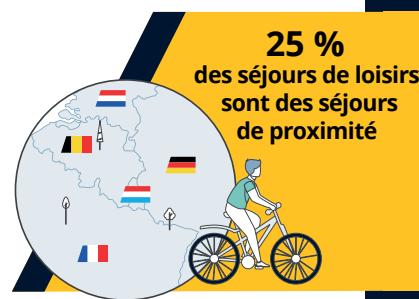
Lieu de séjour	2019	2022
En ville	53 %	50 %
En bord de mer	30 %	33 %
À la campagne	21 %	25 %
À la montagne	12 %	13 %
Au bord d'un lac	5 %	6 %
En croisière	1 %	1 %
Autre	4 %	5 %

Source : STATEC, Enquête sur le tourisme

Note : Lieu de séjour en séjour de loisirs (question à choix multiple)

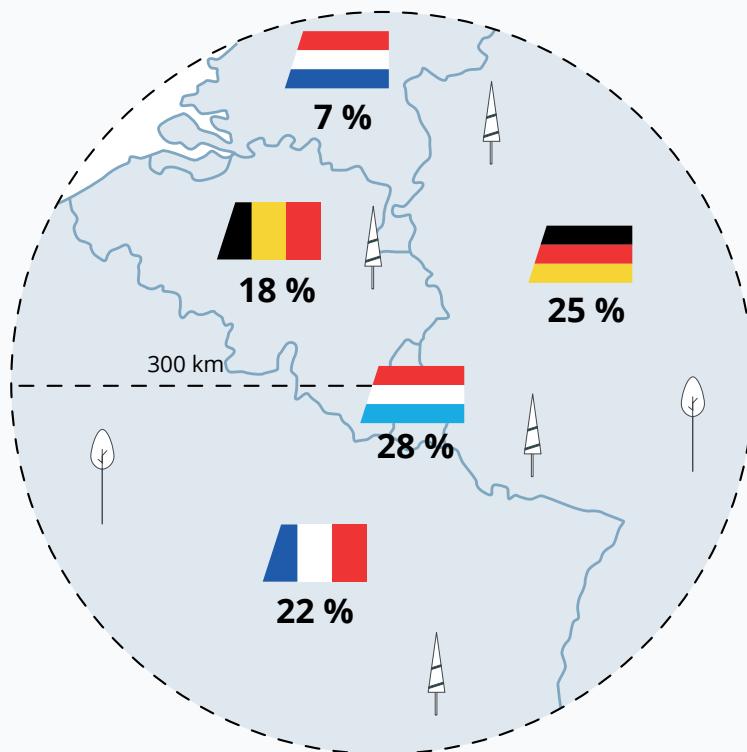
La ville fait partie intégrante des vacances des résidents : en 2022, 50 % des séjours se sont déroulés, au moins en partie, en ville. Mais les résidents aiment aussi retrouver les bords de mer (33 %) ou la campagne (25 %). La montagne est moins souvent un lieu de vacances (13 %).

Selon la définition retenue dans l'enquête sur le tourisme, un séjour de proximité est un séjour avec nuitée qui s'est déroulé à moins de 300 km du domicile.



Sur l'ensemble des séjours de loisirs effectués en 2022, 25 % étaient des séjours de proximité, ce qui correspond à un total de 660 000 séjours de proximité. Ce nombre est en progression depuis 2020\* (+37 %). Cependant, la progression observée est bien moins inférieure à celle du tourisme de loisirs dans son ensemble (+92 %). Ceci s'explique par le fait que le tourisme de loisirs a fortement chuté en 2020, sûrement plus que le tourisme de proximité qui bénéficiait alors d'un intérêt géographique et du soutien du gouvernement (distribution des bons « Vakanz doheem »).

Infographie 2.4 : Une répartition assez égale des séjours de proximité entre le Luxembourg et ses 3 pays frontaliers



Source : STATEC, Enquête sur le tourisme, 2022

Note : Répartition des séjours de proximité selon le pays de destination. Un séjour de proximité est défini comme un séjour ayant eu lieu à moins de 300 km du domicile.

Par définition, les séjours de proximité peuvent avoir lieu dans 5 pays, le Luxembourg, les trois pays frontaliers et les Pays-Bas. Les séjours de proximité se répartissent de manière homogène entre les pays (22 à 26 %) sauf aux Pays-Bas où seulement 4 % des séjours de proximité ont lieu, mais le territoire inclus dans la zone définissant les séjours de proximité est petit.

\* La question de la proximité a été posée pour la première fois dans l'enquête sur le tourisme en 2020.

### 3. TRANSPORT, HÉBERGEMENT, LOISIRS, QUELLES SONT LES PRÉFÉRENCES DES RÉSIDENTS ?

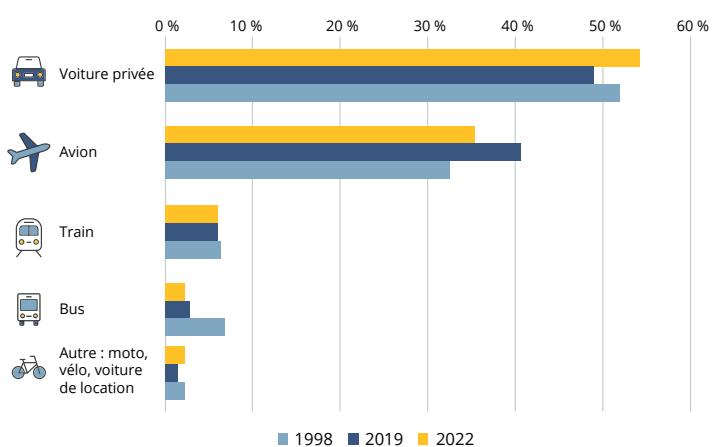
35 %  
de déplacements  
en avion



**Les déplacements en voiture sont majoritaires.** En 2022, 54 % des déplacements de loisirs ont été effectués en voiture privée, soit 5 points de plus qu'en 2019. A l'inverse, 35 % des déplacements ont lieu en avion en 2022 contre 41 % en 2019. Si la part du transport aérien est en recul, en valeur absolue, on observe une augmentation du transport aérien, les résidents ayant réalisé 940 000 déplacements en avion en 2022 contre 840 000 en 2019, soit une progression de 12 % en 3 ans. Les déplacements en train et en bus sont marginaux (respectivement 6 % et 2 %).

Le mode de transport utilisé pour se rendre sur le lieu de vacances est bien évidemment lié au pays de destination : 87 % des déplacements en Belgique se font en voiture contre 78 % des séjours en Allemagne, 74 % des séjours en France, 43 % des séjours en Italie et 21 % des séjours au Portugal.

**Graphique 3.1 : Malgré la place occupée par l'avion, la voiture reste le moyen de transport numéro 1 lors d'un voyage de loisirs**



Source : STATEC, Enquête sur le tourisme

Note : Moyen de transport utilisé pour se rendre à destination d'un voyage de loisirs

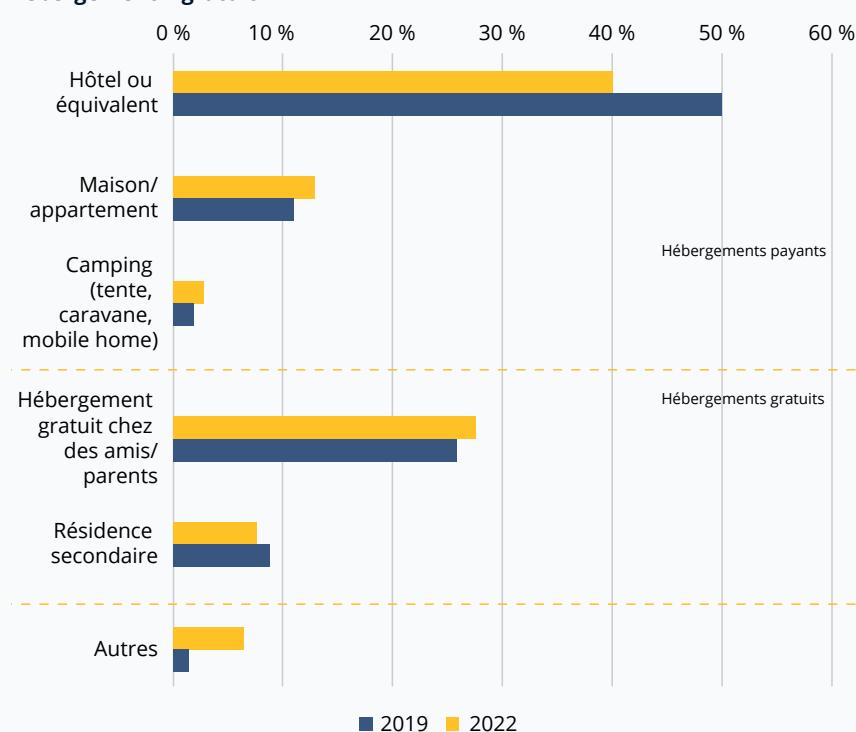
En voyage de loisirs, le moyen de transport numéro 1 est l'avion (48 %). La voiture est le deuxième moyen de transport le plus utilisé (33 %), loin devant le train (11 %).

La crise sanitaire avait modifié la distribution des moyens de transport, la voiture se plaçant alors en première position, mais ce n'est plus le cas en 2022.

L'hôtel est l'hébergement favori des résidents en déplacement (l'hôtel, y compris : chambres d'hôtes, Bed & Breakfast et équivalents). Dans 43 % des déplacements de loisirs, l'hébergement se passe à l'hôtel.

Notons que 36 % des séjours ont principalement lieu dans un hébergement dit « gratuit », c'est-à-dire un hébergement prêté à titre gracieux ou bien ayant engendré des frais indirects de faible importance. La résidence secondaire privée entre dans cette catégorie puisque son utilisation n'apporte pas de frais supplémentaires si ce n'est des frais d'usage (eau, électricité, ...).

Graphique 3.2 : Un tiers des séjours de loisirs se déroulent dans un hébergement « gratuit »

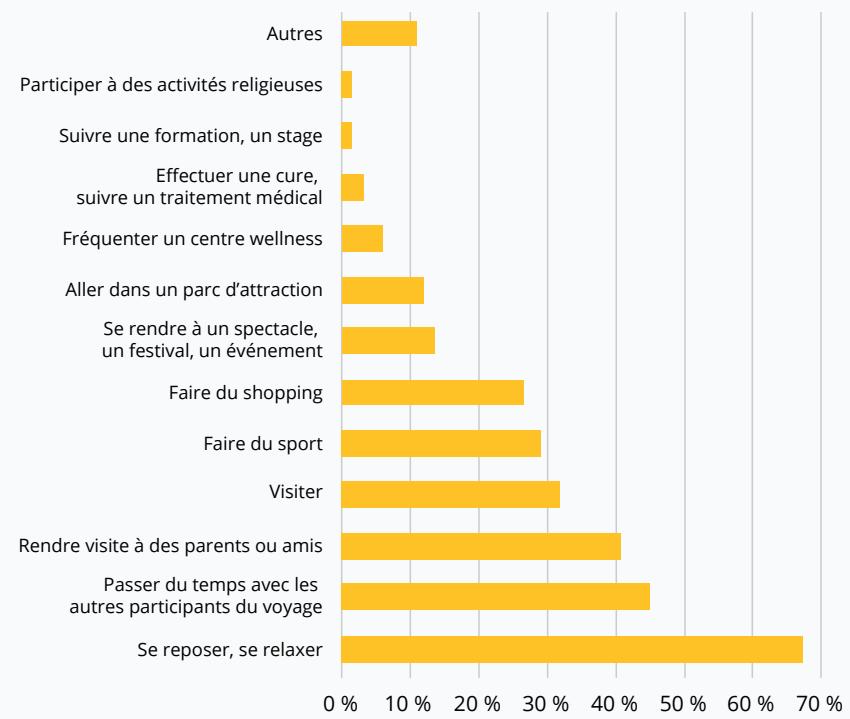


Source : STATEC, Enquête sur le tourisme

Note : Mode d'hébergement en voyage de loisir

Lors d'un voyage d'affaires, l'hébergement a principalement lieu à l'hôtel. En 2022, c'était le cas pour 80 % des séjours. La part de séjours était un peu plus importante en 2019, 85 %, mais a reculé en 2020 et 2021 à 65-66 % avant de remonter à 80 % en 2022.

### Graphique 3.3 : Voyager pour se reposer et se détendre



Source : STATEC, Enquête sur le tourisme, 2022

Note : Part des séjours de loisirs lors desquels l'activité a été effectuée

Se reposer est l'activité préférée des résidents en séjour de loisirs : 68 % des résidents profitent de leurs vacances ou leurs visites familiales ou amicales pour se reposer.

Les séjours de loisirs sont également l'occasion de créer du lien : 45 % des résidents déclarent profiter de leurs vacances pour passer du temps avec leurs proches qui voyagent avec eux (45 %), ou bien ils en profitent pour rendre visite à des proches (41 %).

Par rapport à l'année 2019, 2022 voit la part d'activités de loisirs augmenter : faire du sport (+10 points de pourcentage), aller dans un parc d'attraction (+7 points), faire du shopping (+4 points), aller à un spectacle (+2 points). Les visites culturelles sont restées stables (31 %).

La pratique sportive avait augmenté pendant la période COVID, une pratique sportive qui consistait alors principalement en des activités d'extérieur avec un minimum de contacts : marche, randonnée, vélo, sport de plage... Ces nouvelles habitudes semblent s'être maintenues puisque le sport a été une activité réalisée dans 30 % des séjours en 2022.

## 4. A COMBIEN S'ÉLÈVE LES DÉPENSES TOURISTIQUES DES RÉSIDENTS ?

En 2022, un séjour de loisirs coûte en moyenne 1 250 €/personne, tout compris. Ce montant comprend l'ensemble des frais occasionnés par le séjour, qu'ils aient été à la charge du voyageur ou d'une autre personne. Voici les 4 postes de dépenses d'un séjour :



les dépenses en transport,



les dépenses en hébergement,



les dépenses en alimentation\*, activités, shopping...,



les éventuelles dépenses en biens de valeurs (matériel high-tech, bijoux, art ...).



\* En cas d'hébergement en demi-pension ou en pension complète, le coût de la restauration compris dans l'hébergement est reporté sur le poste de dépenses « hébergement ».

Tableau 4.1 : La dépense moyenne pour un voyage de loisirs en forte augmentation en 2022



	2019	2021	2021	2022
Coût d'un voyage/personne	991 €	787 €	969 €	1 253 €
En transport	265 €	213 €	274 €	316 €
En hébergement	342 €	250 €	327 €	431 €
En alimentation, activités, shopping ...	312 €	277 €	293 €	489 €
En biens de valeur	72 €	47 €	75 €	17 €
Dépense moyenne par nuitée	146 €	102 €	124 €	163 €

Source : STATEC, Enquête sur le tourisme

Note : Dépense moyenne pour un voyage de loisirs réalisé par un résident du Luxembourg

Le premier poste de dépense est le poste réunissant « l'alimentation, les activités et le shopping... » (39 %). Le second poste de dépenses est l'hébergement (35 %) suivi par le transport (25 %). Le dernier poste de dépenses (les biens de valeur) s'octroie le dernier pour cent.

### La dépense moyenne par nuitée et par personne s'élève à 163 €.

Ce montant a beaucoup baissé lors de la première année « COVID » (-30 %), passant de 146 EUR en 2019 à 102 EUR en 2020. En 2021, les dépenses ont repris sur les 4 postes mentionnés, sans doute en raison de la reprise partielle des habitudes touristiques, le retour des déplacements en avion, de l'hébergement à l'hôtel et des possibilités d'activités de loisirs et culturelles. En 2022 viennent s'ajouter la réouverture des frontières encore fermées, l'inflation, dont la forte augmentation des prix de l'énergie, la baisse du cours de l'Euro par rapport au Dollar.

Ces dépenses sont bien évidemment liées au revenu des ménages. La dépense moyenne par séjour et par individu s'élève à 990 EUR dans un ménage appartenant au premier quartile des revenus contre 1 480 EUR pour un individu vivant dans un ménage appartenant au 4<sup>e</sup> quartile des revenus. Les écarts s'accentuent lorsqu'il s'agit de la dépense par nuitée puisque les séjours réalisés par les résidents du premier quartile des revenus sont 2 nuitées plus longs que dans le 4<sup>e</sup> quartile. Ainsi les dépenses par nuitées passent de 113 EUR à 206 EUR selon les revenus. Multipliée par le nombre moyen de nuitées de loisirs effectuées dans l'année, la dépense totale par résident et par an se situe autour de 3 600 EUR pour un résident du premier quartile et 10 000 EUR pour un résident du dernier quartile.

Tableau 4.2 : Les dépenses en voyages de loisirs sont fortement liées au revenu du ménage dans lequel on vit

	Le revenu du ménage*				
	1 <sup>er</sup> quartile	2 <sup>e</sup> quartile	3 <sup>e</sup> quartile	4 <sup>e</sup> quartile	Donnée manquante
Dépenses / séjour	990 €	1 180 €	1 130 €	1 480 €	1 310 €
Durée moyenne d'un séjour (en nuitées)	8.8	7.4	6.7	7.2	8.5
Dépenses / nuitée	113 €	160 €	169 €	206 €	154 €
Nb de nuitées / an**	32	33	39	51	36
Dépense totale annuelle	3 600 €	5 300 €	6 600 €	10 500 €	5 600 €
Nombre de séjours par individus	3.7	4.5	5.8	7.1	3.9

Source : STATEC, Enquête sur le tourisme, 2022

\* Voir encadré 1

\*\* Y compris les nuitées de la catégorie «autre»

**En 2022, un voyage d'affaires coûte, en moyenne, 1 500 EUR, soit 360 EUR/nuitée.** La part du budget consacrée au transport est la plus élevée (39 %) suivie par l'hébergement (32 %) puis les autres dépenses (28 %). Le coût total d'un voyage d'affaires a nettement augmenté en 2022. L'augmentation a touché tous les postes de dépenses.

Tableau 4.3 : La dépense moyenne pour un voyage d'affaires en forte augmentation en 2022

	2019	2020	2021	2022
Coût d'un voyage/personne	1 103 €	1 105 €	975 €	1 503 €
En transport	471 €	450 €	350 €	583 €
En hébergement	390 €	312 €	332 €	485 €
En alimentation, activités, shopping ...	195 €	259 €	217 €	425 €
En biens de valeur	47 €	84 €	76 €	10 €
Dépense moyenne par nuitée	324 €	235 €	195 €	358 €

Source : STATEC, Enquête sur le tourisme

Note : Dépense moyenne pour un voyage d'affaires réalisé par un résident du Luxembourg

Afin de comparer le montant des dépenses effectuées par les résidents en 2022 selon le pays de destination de leur séjour, les pays sont regroupés selon la durée moyenne des séjours qu'ils y font. En effet, le coût d'un séjour est fortement corrélé à sa durée, tout comme la part que représentent l'hébergement dans le coût total du séjour.

Tableau 4.4 : Une dépense moyenne par nuitée variable selon la destination

	Pays de destination	Coût moyen du séjour	Durée moyenne du séjour (en nombre de nuitées)	Coût/nuitée
<b>Séjours courts, 4 nuitées en moyenne</b>	Luxembourg	480 €	3.2	150 €
	Belgique	534 €	3.4	157 €
	Allemagne	652 €	3.7	176 €
	Pays-Bas	685 €	3.8	180 €
<b>Séjours d'environ 1 semaine</b>	France	941 €	6.4	147 €
	Suisse	1 026 €	5.8	177 €
	Royaume-Uni	1 213 €	5.8	209 €
	Autriche	1 496 €	6.7	223 €
<b>Séjours de 10 jours à 2 semaines</b>	Portugal	1 392 €	11.5	121 €
	Autres pays d'Europe	1 377 €	9.6	143 €
	Italie	1 572 €	8.8	179 €
	Espagne	1 948 €	10.2	191 €
<b>Séjours de 2 semaines ou plus</b>	Grèce	2 488 €	11.6	214 €
	Continent asiatique	2 982 €	15.5	192 €
	Continent africain	2 758 €	12.2	226 €
	Continent américain	4 316 €	15.2	284 €

Source : STATEC, Enquête sur le tourisme, 2022

Note : Coût moyen d'un séjour de loisirs par nuitée selon le pays de destination, séjours effectués en 2022 par les résidents

Parmi les destinations fréquentes pour un séjour de courte durée (Luxembourg, Belgique, Allemagne et Pays-Bas, 4 nuitées en moyenne), le coût moyen par nuitée est relativement proche d'une destination à l'autre. Le Luxembourg bénéficie d'un petit avantage en raison du coût du transport qui y est, de fait, plus faible. C'est en Allemagne et aux Pays-Bas que le coût de l'hébergement est le plus cher, la part de séjours chez des proches étant moins fréquente dans ces deux pays.

Dans la catégorie des destinations dont la durée moyenne se situe autour d'une semaine (France, Suisse, Royaume-Uni, Autriche), la dépense moyenne par nuitée passe de 150 EUR à 220 EUR selon le pays de destination, la France étant le pays dans lequel la dépense est la plus faible, l'Autriche, la plus élevée. En Autriche, le surcoût repose principalement sur les dépenses d'hébergement, ceci en raison de la proportion importante de séjours en demi-pension ou en pension complète\*.

Dans la catégorie des séjours d'une durée moyenne de 10 à 15 jours (Portugal, Italie, Espagne et Grèce), les dépenses par nuitée sont les plus faibles au Portugal (121 EUR) en raison du coût de l'hébergement (l'hébergement en famille ou en résidence secondaire, qui y est fréquent, tire le coût moyen vers le bas). Les dépenses par nuitée s'élèvent à 179 EUR en Italie, 191 EUR en Espagne et 214 EUR en Grèce.

\* En cas d'hébergement en demi-pension ou en pension complète, le coût de la restauration comprise dans l'hébergement est reporté sur le poste de dépenses « hébergement ».

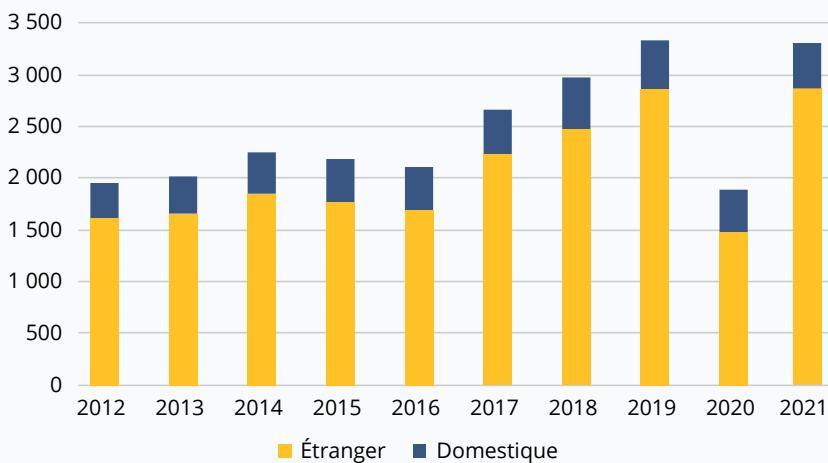
Sans surprise, c'est parmi les destinations hors Europe que l'on trouve le plus de séjours de longue durée (2-2,5 semaines). Le coût par nuitée est de 192 EUR en moyenne sur le continent asiatique, 226 EUR sur le continent africain et 284 EUR sur le continent américain. Le prix des séjours sur le continent américain ont fortement augmenté en 2022, et sur les trois postes de dépenses (transport, hébergement et alimentation/loisirs). L'augmentation du cours du Dollar, d'environ 10 % est sans aucun doute une des explications à cette forte augmentation du prix des séjours sur le continent américain.

Enfin, par rapport au continent africain, le coût du transport vers l'Asie est plus élevé mais l'hébergement y est plus faible bien que les séjours y soient, en moyenne, plus long de 3 nuitées.

Les destinations phares de l'Asie, l'Afrique et l'Amérique sont les Emirats Arabes Unis, l'Egypte et les Etats-Unis d'Amérique.

**Les résidents luxembourgeois font une très large majorité de leurs dépenses touristiques à l'étranger.** Cette part des dépenses faites à l'étranger est d'ailleurs en hausse entre 2016 et 2019 en passant de 80 % à 86 %. La période des années 2012 à 2015 montrait une part relativement constante autour de 82 %. En 2020, la fermeture prolongée des frontières et les restrictions de voyages ont engendré une baisse des dépenses à l'étranger de 8 points de pourcentage. Cependant, dès 2021, la réouverture progressive des frontières suite aux campagnes de vaccination a vu la part des dépenses à l'étranger grimper à 87% du total.

Graphique 4.5 : **Les résidents luxembourgeois dépensent principalement à l'étranger**



Source : STATEC, comptes satellites du tourisme E2920

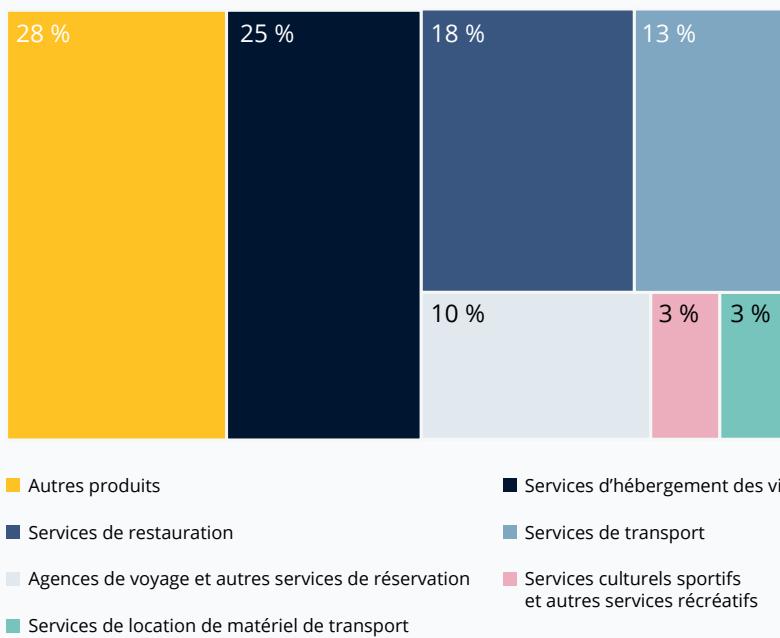
Note : Dépenses totales des résidents luxembourgeois (en millions d'euros)

Les dépenses totales ont connu une forte hausse de 2016 à 2019 en passant de 2 120 millions d'EUR à 3 342 millions d'EUR (soit une augmentation de 58 %), après avoir connu une période de croissance modérée de 11 % entre 2012 et 2015. Entre 2019 et 2020, les dépenses ont baissé de 43 %. Mais en 2021, les dépenses totales ont retrouvé presque leur niveau de 2019 avec un total de 3 320 millions EUR.

La part des différents postes de dépenses touristiques des résidents a légèrement évolué entre l'année d'avant crise COVID, 2019 et la deuxième année de crise sanitaire 2021.

**Le premier poste des dépenses touristiques concerne les achats de produits durables** (caravanes, mobile homes, ...). Entre 2019 et 2021, leur part a augmenté de cinq points de pourcentage passant de 23 à 28 %.

Graphique 4.6 : **Forte demande pour les produits durables en 2021**



Source : STATEC, comptes satellites du tourisme E2920

Note : Dépenses totales des résidents luxembourgeois (en millions d'euros)

Les hébergements augmentent également leur part dans les dépenses totales passant de 22 % à 25 %. Les services de restauration voient leur part diminuer de 20 % à 18 %.

La part de la famille des services de transport a également diminué de 15 % en 2019 à 14 % en 2021. Cependant parmi ces dépenses de transport, les dépenses en transport aérien ont augmenté, de 6 % des dépenses totales en 2019 à 8 % en 2021. Les transports par route ont diminué de 6 % à 3 %, et les transports par rail de 3 % à 2 %. Les transports par bateaux gardent une importance négligeable de moins de 1 % des dépenses totales.

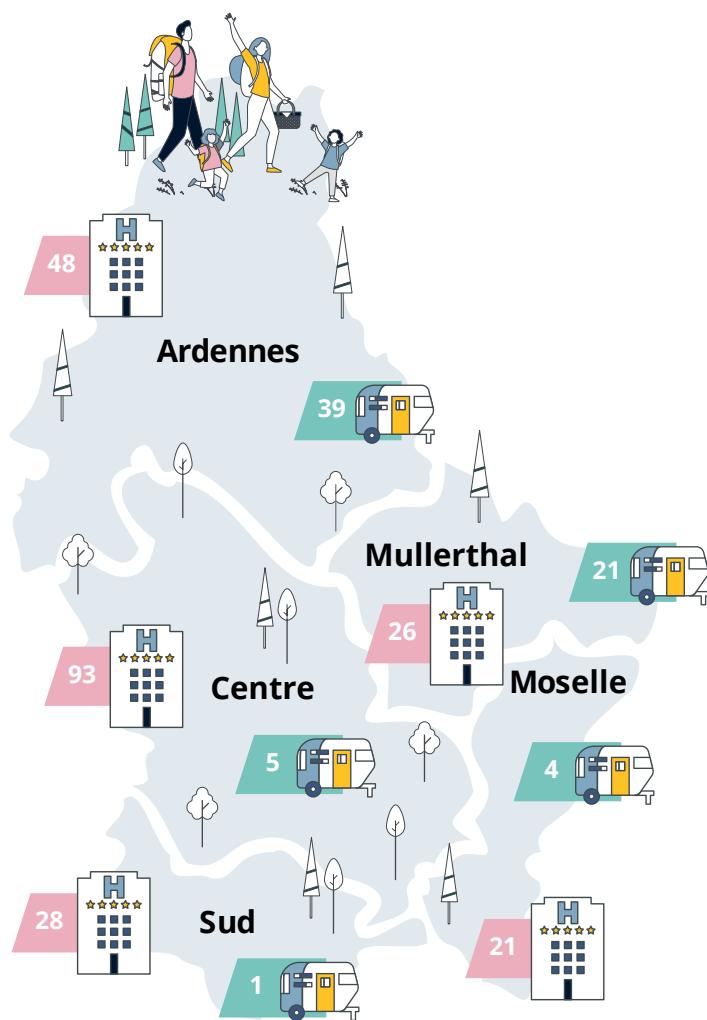
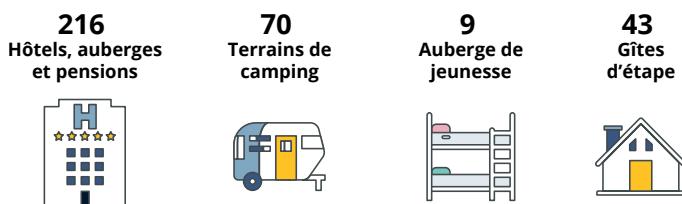
Les dépenses auprès des agences de voyages ont légèrement augmenté, de 9 % des dépenses totales en 2019 à 10 % en 2021.

Les dépenses pour services culturels, sportifs et de loisir ont gardé leur niveau de 3 % des dépenses totales. En dernière position viennent les dépenses pour la location d'équipements de transport qui ont vu leur part baisser fortement de 8 % des dépenses totales en 2019 à 3 % en 2021. L'augmentation des dépenses en biens durables peut réduire le besoin de location de certain types d'équipements de transports.

## 5. QUELLE EST LA SITUATION DE L'OFFRE TOURISTIQUE AU LUXEMBOURG ?



Carte 5.1 : Nombre d'hébergement par type d'hébergement et par région

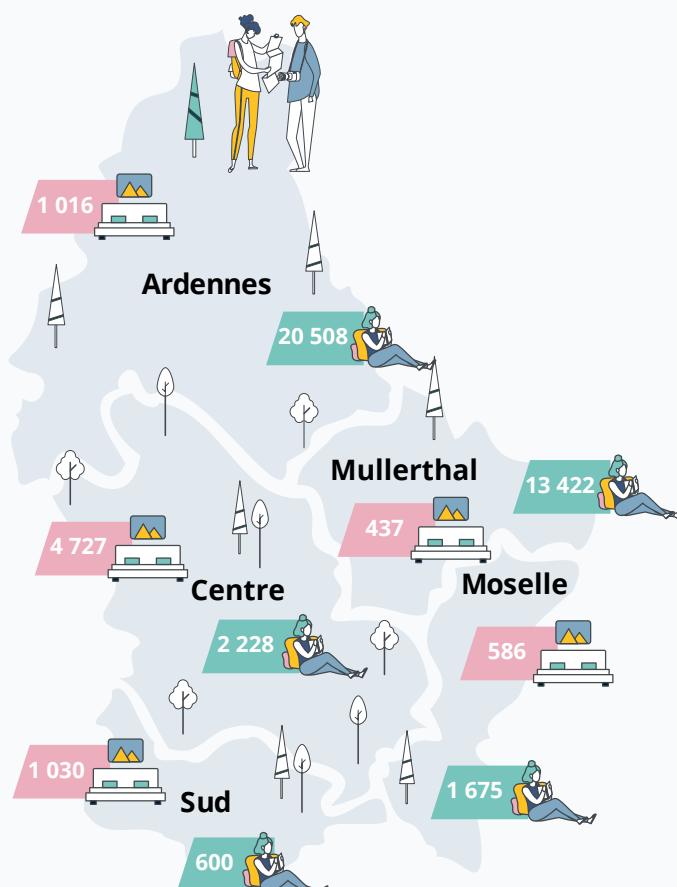


Source : STATEC (LUSTAT) D5200 D5201

Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, malgré un léger recul, on dénombre 216 hôtels, auberges et pensions au Grand-Duché du Luxembourg qui représentent la force motrice de l'offre d'hébergements touristiques du pays. Ce type d'établissements offre une capacité de 7 796 chambres, en légère hausse par rapport à 2022 (7 678).

Carte 5.2 : Capacités selon les types d'hébergement par région

<b>7 796</b> <b>Chambres</b> Hôtels, auberges et pensions	<b>38 433</b> <b>Personnes</b> Terrains de camping	<b>1 043</b> <b>Places-Lits</b> Auberges de jeunesse	<b>1 471</b> <b>Places-Lits</b> Gîtes d'étapes
---	--	--	--



Source : STATEC (LUSTAT) D5200 D5201

La répartition géographique n'a que très peu évolué depuis 2022. En 2023, la région qui regroupe le plus d'hébergements de ce type est le Centre avec 93 établissements soit 43 % de l'ensemble du pays. Suit ensuite la région Ardennes avec 48 établissements de ce type (soit 22 %). Les trois autres régions sont assez similaires : 28 établissements dans le Sud (13 %), 26 dans le Mullerthal (12 %) et enfin 21 en Moselle (9.4 %).

En termes de capacités, c'est-à-dire le nombre de chambres, la répartition est assez similaire mais elle accentue la dominance de la région Centre. Celle-ci représente plus de 6 chambres disponibles sur 10.

Cependant, il ne faut pas négliger l'importance des 70 campings répartis sur le territoire qui offrent la possibilité à plus de 38 000 personnes de séjourner au Luxembourg.

La région Ardennes qui comprend 39 campings représente près de 56 % des campings. La capacité d'accueil des Ardennes représentent plus de 5 campeurs sur 10 (53 %) soit plus de 20 000 personnes. Le Mullerthal est doté de son côté de 21 campings, soit 3 camping sur 10. Suite aux inondations subies ces dernières années, quelques campings ont cessé leur activité. Les autres régions représentent seulement 1 camping sur 7 (soit 10 campings).

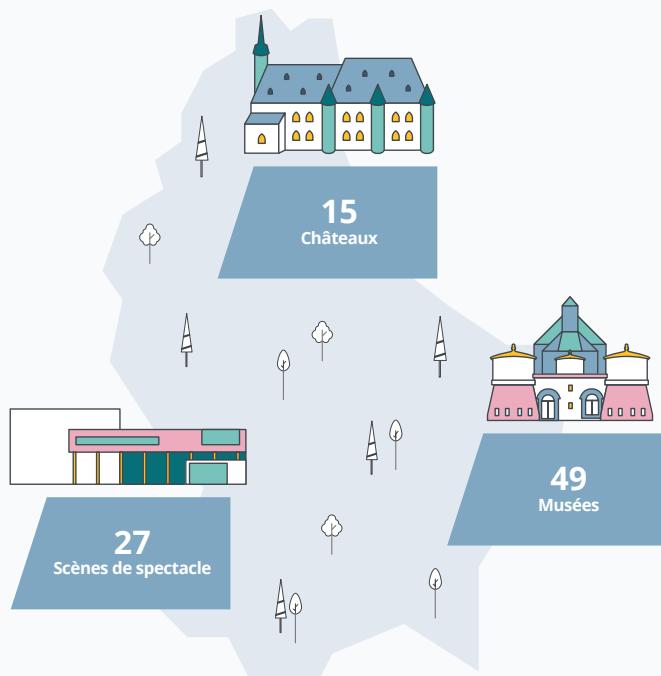
**Le nombre de cafés est en baisse à l'inverse du nombre de restaurants.** En 2017, le Luxembourg comptait 967 cafés. Quatre années plus tard, ils ne sont plus que 860, soit une baisse de 11 %. A l'inverse, sur la même période, le nombre de restaurants a augmenté de 7 % en passant de 1 350 à 1 451.

Tableau 5.3 : Nombre de restaurants et cafés

	2017	2018	2019	2020
 Restaurants	1 350	1 385	1 414	1 451
 Cafés	967	937	897	860

Source : STATEC, répertoire des entreprises (Situation au mois de janvier)

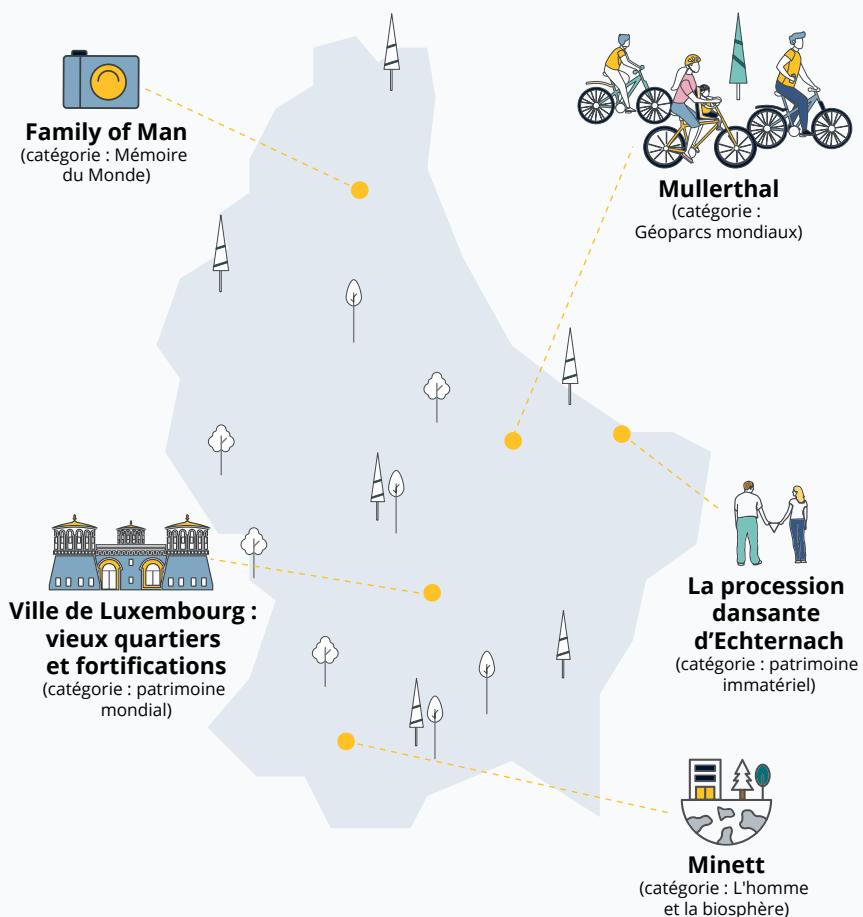
Infographie 5.4 : Nombre d'attractions culturelles



Source : STATEC, comptes satellites du tourisme

**La culture et le patrimoine attirent les touristes nationaux et étrangers.** En 2021, il était possible de visiter 49 musées et 15 châteaux ainsi que d'assister à une représentation donnée sur l'une des 27 scènes de spectacle du pays. Le Luxembourg compte également 5 patrimoines classés et reconnus par l'UNESCO.

Carte 5.5 : Patrimoines UNESCO du Luxembourg



Source: UNESCO

**L'année 2022 est la nouvelle année record de fréquentation du Mullerthal Trail.** Au total, 205 744 randonneurs ont été enregistrés, soit une augmentation de 26 % par rapport à l'année 2021. Des conditions météorologiques favorables et une augmentation des nuitées dans la région du Mullerthal ont contribué à cette hausse.

Tableau 5.6 : Nombre de randonneurs sur le Mullerthal

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
91 910	105 757	149 138	91 085	140 037	161 693	162 842	205 744

Source: ORT Mullerthal





## 6. QUE REPRÉSENTE LA CONSOMMATION TOURISTIQUE LOCALE ?



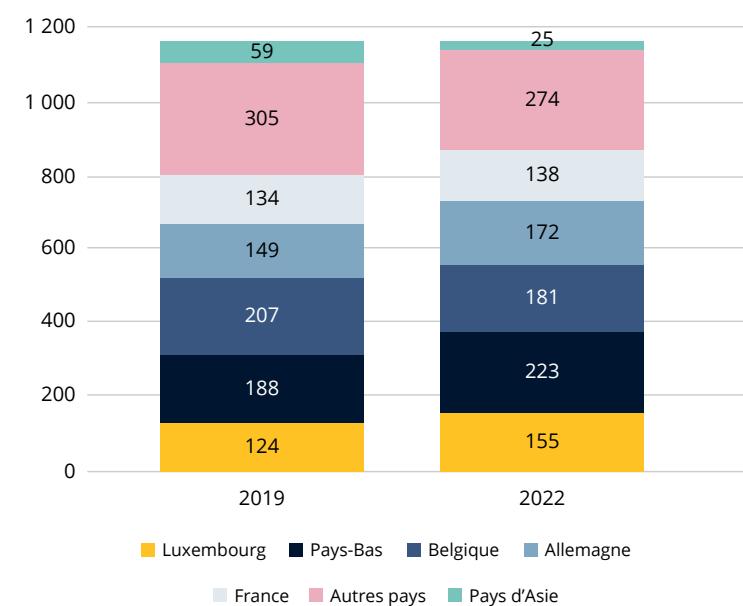
## Comment a évolué la situation en 2022 ?

La pandémie de COVID-19 a provoqué dans le secteur du tourisme une crise sans précédent en 2020 et 2021, provoquant un effondrement des niveaux de fréquentation. Heureusement, **l'année 2022 marque le retour à un niveau d'avant pandémie**. En effet, cette année les hébergements touristiques ont enregistré plus de 1.16 millions d'arrivées équivalent aux chiffres de 2019.

**Arrivées :  
1 167 286**



Graphique 6.1 : **Arrivées selon le pays de résidence en 2019 et 2022**



Source : STATEC, D5301

## Qui séjourne dans les établissements d'hébergement touristique ?

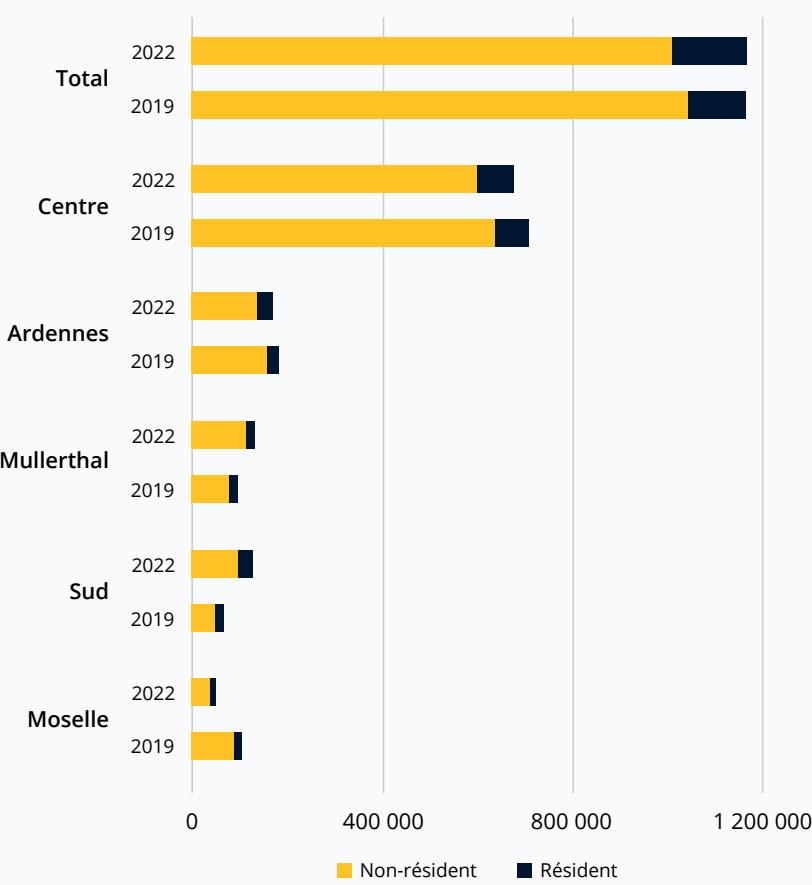
Les arrivées dans les établissements touristiques sont dominées par les touristes non résidents (87 %), mais on note une progression du tourisme local. En effet, on dénombre presque 77 000 arrivées de personnes résidentes contre seulement 67 000 en 2019 soit une progression de 15 %.

Parmi les non-résidents, la plupart des arrivées proviennent de touristes résidant dans l'UE-27, avec presque 840 000 arrivées soit 72 % des arrivées totales en 2022.

Le trio de tête étant toujours composé des Pays-Bas (223 000 arrivées), de la Belgique (180 000 arrivées) et de l'Allemagne (172 000 arrivées).

On notera que depuis la crise sanitaire, un fléchissement du tourisme asiatique est observé passant de 59 000 arrivées en 2019 à seulement 25 000 en 2022, soit une baisse de près de -60%.

Graphique 6.2 : De nouvelles tendances sur la répartition géographique des arrivées



Note : arrivées selon le pays de résidence par région touristique en 2019 et 2022

Source : STATEC, [D5301](#)

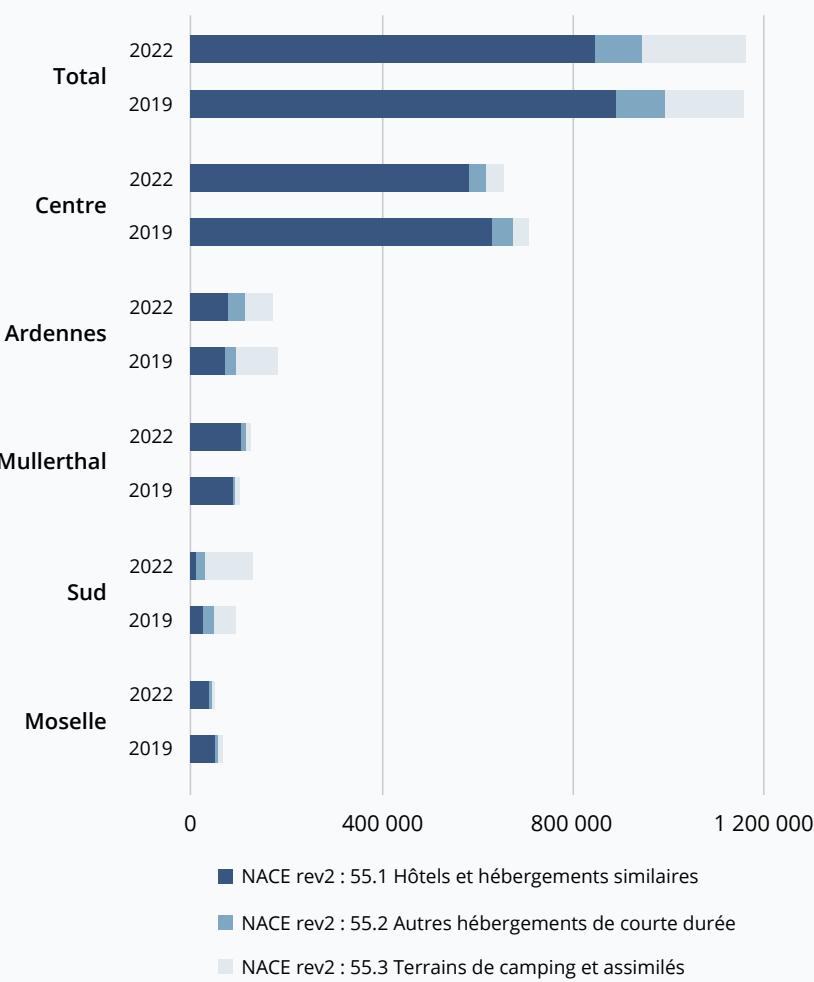
## Dans quelles régions séjournent les touristes ?

Bien que le nombre d'arrivées total en 2022 soit similaire à celui de 2019, on remarque une répartition géographique différente entre ces deux périodes. En effet certaines régions sont en léger recul tandis que d'autres au contraire se dynamisent.

Le Centre, les Ardennes et la Moselle sont en léger repli tandis que le Mullerthal et le Sud ont dépassé les niveaux de 2019. La répartition entre résident et non-résident n'a pas évolué.

Evidemment, la région Centre reste leader en cumulant près de 680 000 arrivées soit près de 6 arrivées sur 10, marquant un léger recul par rapport à 2019 (709 000 arrivées).

Graphique 6.3 : L'hôtel est toujours le mode d'hébergement privilégié au Luxembourg sauf dans le Mullerthal



Note : arrivées selon le type d'hébergement par région touristique en 2019 et 2022

Source : STATEC, [D5310](#)

## Quel type d'établissement est privilégié par les touristes ?

En 2022, si le mode d'hébergement préféré des touristes ayant passé au moins une nuit dans un établissement au Luxembourg reste l'hôtel et les hébergements similaires (près de 850 000 arrivées soit 73 % du total) on remarque qu'il perd du terrain au profit des campings. En effet, les hôtels ont perdu 50 000 arrivées (soit une baisse de -6 % par rapport à 2019) tandis que les campings ont progressé d'un nombre d'arrivées comparables (51 000) soit une hausse de 36 % par rapport à 2019.

La collecte des fiches d'hébergement ne permet pas de connaître l'origine de ces fluctuations, toutefois on peut se demander si les hôtels ne sont pas victimes du travail collaboratif online (réunion, conférence...) et les campings bénéficiaires d'une météo clémente en 2022.

Les touristes séjournant dans la région Centre du pays continuent de privilégier les hôtels (près de 9 arrivées sur 10), cependant dans les autres régions on peut noter des changements. Par exemple, dans la région Ardennes en 2019 près d'une arrivée sur 2 se faisait en camping, contre 1 sur 3 en 2022. Tandis que dans la région Mullerthal, un peu moins d'une arrivée sur deux se faisait en camping en 2019 avec 45 000 arrivées, en 2022 les 97 000 arrivées représentent désormais 7 arrivées sur 10.

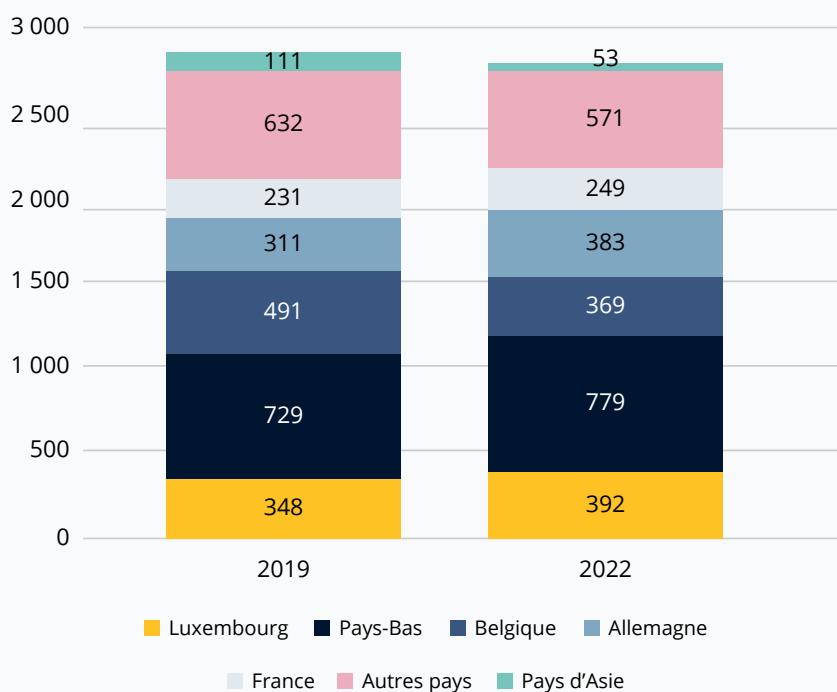
**Nuitées :  
2 795 884**



## Quelle situation en 2022 ?

Comme ce qui est observé pour les arrivées, le nombre de nuitées effectuées par des touristes dans des hébergements touristiques a presque rattrapé le niveau de 2019, avec un recul de seulement 2 % par rapport à 2019, soit un manque d'environ 50 000 nuitées.

Graphique 6.4 : Nuitées selon le pays de résidence du touriste en 2019 et 2022



Source : STATEC, D5302

## Qui séjourne dans les établissements d'hébergement touristique ?

En 2022, le tourisme local représente plus de 390 000 nuitées, soit 14 % des nuitées totales, ce qui correspond à une proportion similaire à celle de 2019. Cependant, on note une progression de plus de 40 000 nuitées c'est-à-dire une hausse de 13 %.

Le tourisme international en 2022 a représenté 2,4 millions de nuitées soit un léger recul de 100 000 nuitées équivalent à -4 % du tourisme international par rapport à 2019. On peut donc considérer que le tourisme en 2022 a retrouvé son niveau d'avant la pandémie.

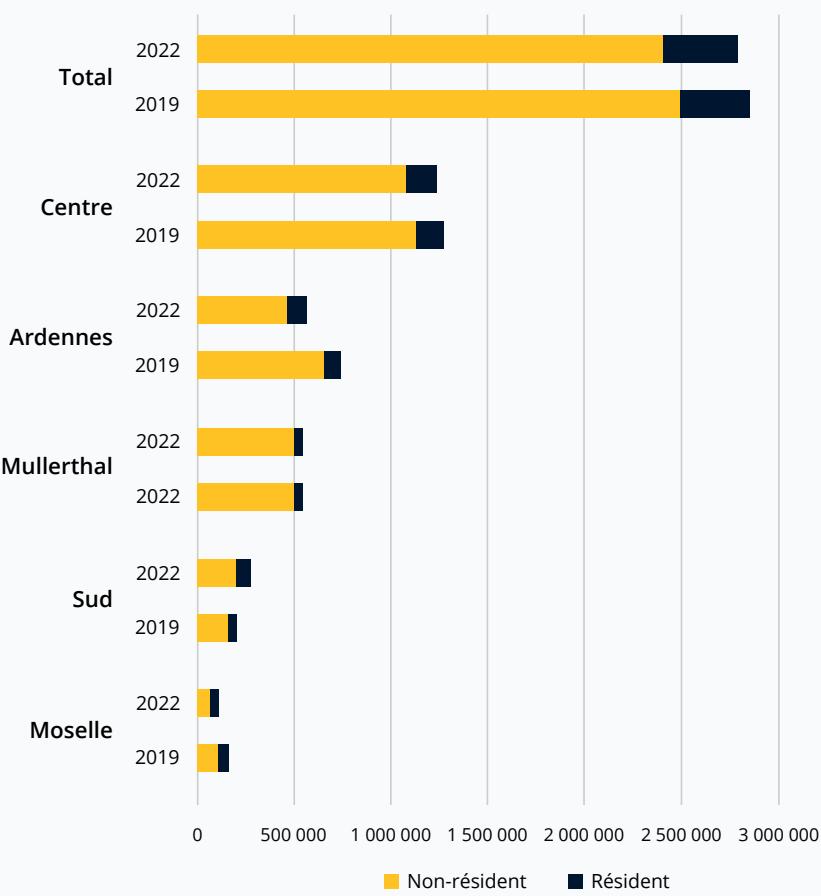
Les touristes européens\* sont le moteur du tourisme au Luxembourg, ils y ont passé plus de 2 millions de nuitées soit plus de 7 nuits sur 10. Parmi ceux-ci, les touristes qui ont passé le plus de nuits sur le territoire sont les personnes originaires des Pays-Bas. Ceux-ci ont été encore plus présent qu'en 2019 et totalisent à eux seuls presque 800 000 nuitées (soit 28 % des nuitées totales du pays) et une augmentation de 50 000 nuitées par rapport à 2019.

Suivent ensuite les personnes résidant en Allemagne qui ont beaucoup augmenté leur fréquentation au Grand-Duché. En effet, ils ont consommé 310 000 nuitées en 2019 et plus de 380 000 nuitées en 2022, soit une progression de +23 %.

A contrario, bien que sur la troisième place du podium, les personnes originaires de Belgique ont diminué leur fréquentation de 25 % passant de 490 000 nuitées en 2019 à 370 000 en 2022.

En dehors de l'Europe, on note la chute des nuitées des personnes venant du continent asiatique. Elles représentaient plus de 110 000 nuitées en 2019 et seulement 53 000 en 2022, soit une baisse de 52 %.

Graphique 6.5 : La région Centre toujours leader en termes de nuitées, mais le reste du podium reste au coude à coude



Note : nuitées selon le pays de résidence par région touristique en 2019 et 2022

Source : STATEC, [D5302](#)

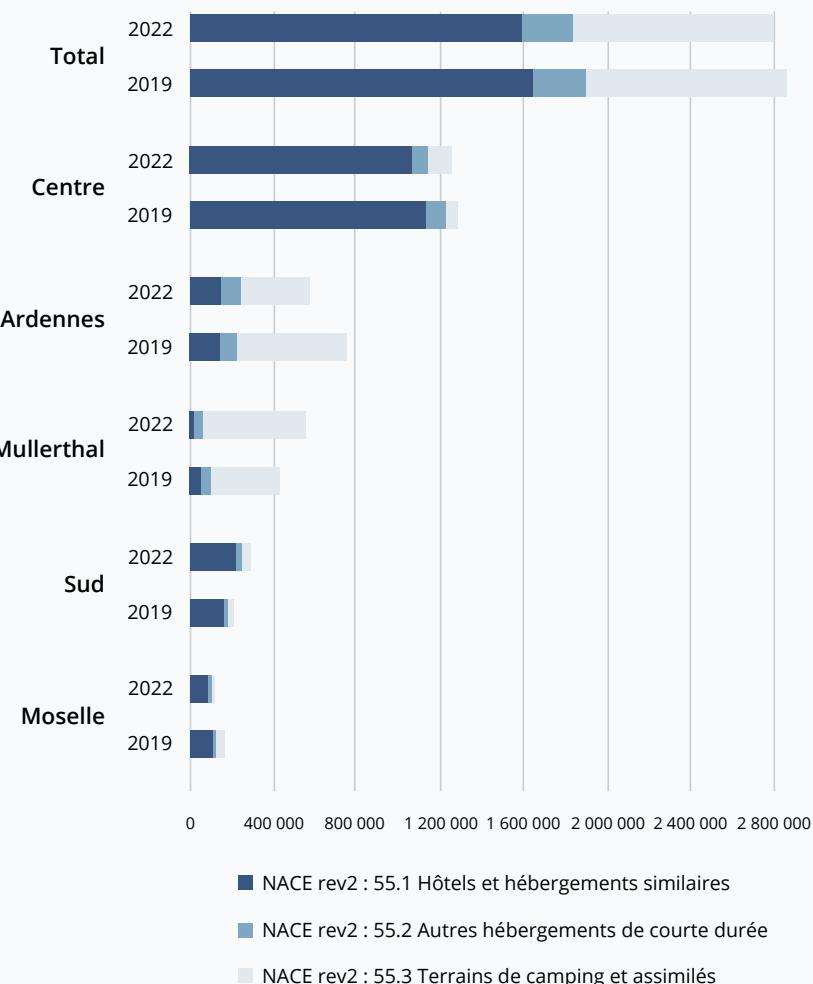
## Dans quelle région les touristes ont-il passé le plus de nuitées ?

Bien que le nombre de nuitées effectuées au Luxembourg en 2022 soit similaire à celui de 2019, quand on s'intéresse à sa répartition sur le territoire on observe des points communs et des différences notables entre ces deux périodes.

Tout d'abord comme en 2019, plus de 4 nuitées sur 10 sont effectuées dans le Centre du pays avec un niveau comparable, seules 30 000 nuitées en moins par rapport à 2019, soit -2 %.

Cependant alors que les Ardennes et la Moselle ont enregistré moins de nuitées (resp. - 180 000 nuitées et - 51 000 nuitées), les régions du Mullerthal et Sud ont enregistré une hausse équivalente (resp. + 123 000 nuitées et + 81 000 nuitées). Il est à noter que la plus forte progression est enregistrée dans le Sud avec une hausse de 39 %, qui, on peut le supposer, est en lien avec le fait qu'Esch-sur-Alzette ait été capitale de la culture en 2022.

Graphique 6.6 : Les touristes ont principalement dormi dans des hôtels\*, sauf dans les Ardennes et le Mullerthal



\* Hôtels et hébergements similaires.

Note : nuitées selon le type d'hébergement par région touristique en 2019 et 2022

Source : STATEC, [D5310](#)

## Dans quels types d'établissements les touristes ont-il choisi de dormir ?

En 2022 comme en 2019, pour presque 9 nuitées sur 10, les touristes ont fait le choix d'un hôtel. Dans les Ardennes, bien que le mode d'hébergement préféré reste le camping (représentant plus d'1 nuitée sur 2 dans cette région), les touristes ont légèrement délaissé ce type d'hébergement au profit des autres types disponibles. Pour les campings des Ardennes, on recense une baisse d'environ 200 000 nuitées en 2022.

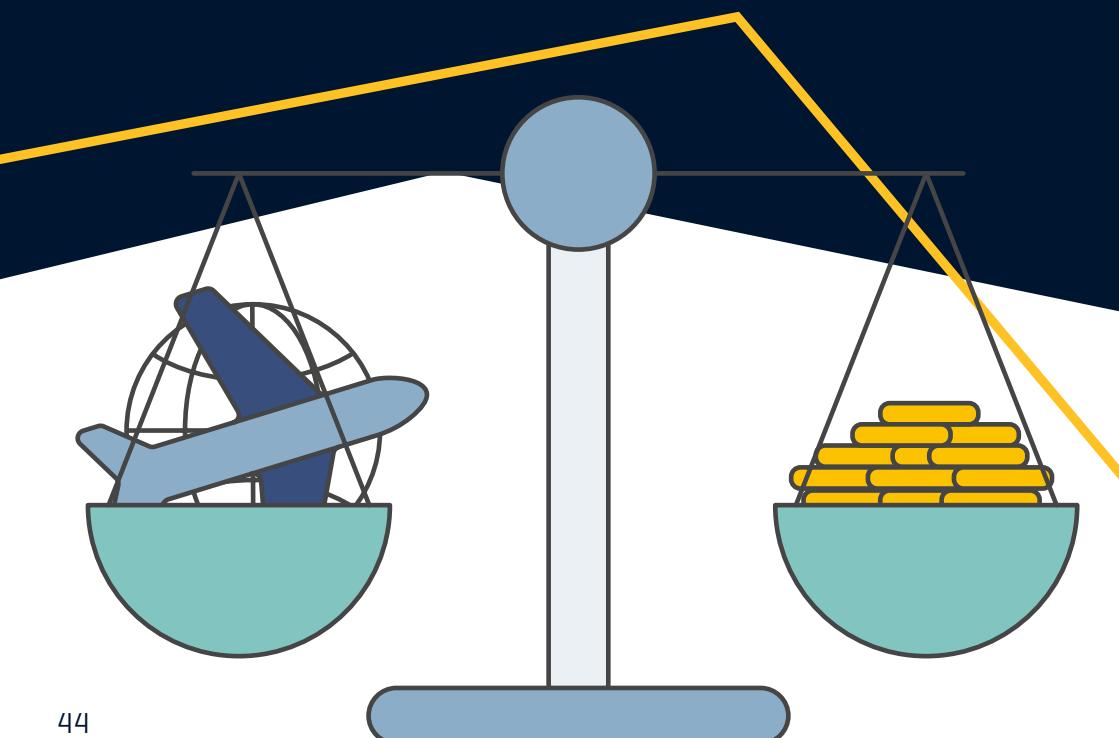


Au contraire dans le Mullerthal, quand en 2019 près de 7 nuitées sur 10 s'effectuaient déjà en camping, en 2022 on en dénombre près de 9 sur 10. Les campings du Mullerthal ont connu une hausse de fréquentation atteignant presque 500 000 nuitées ( soit + 52 % par rapport à 2019) ce qui correspond à 17 % de l'ensemble des nuitées enregistrées en 2022 sur l'ensemble du territoire, quel que soit le mode d'hébergement.

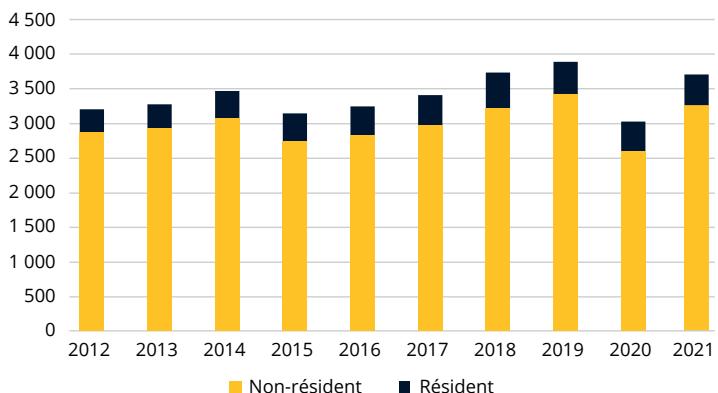
Dans le sud, les touristes privilégièrent toujours les hôtels dans lesquels environ 230 000 nuitées ont été effectuées soit 8 nuits sur 10 dans cette région qui a totalisé environ 290 000 nuitées en 2022.

La Moselle qui observe un déclin de son tourisme quel que soit le mode d'hébergement a perdu 30 % de ses nuitées par rapport à 2019, avec une perte quasi identique pour les hôtels ( - 25 000 nuitées) et les campings ( - 22 000 nuitées).

# 7. QUEL EST LE POIDS ÉCONOMIQUE DU SECTEUR TOURISTIQUE ?



## Graphique 7.1 : Le secteur du tourisme vit largement des dépenses des visiteurs non-résidents



Source : STATEC, comptes satellites du tourisme E2920

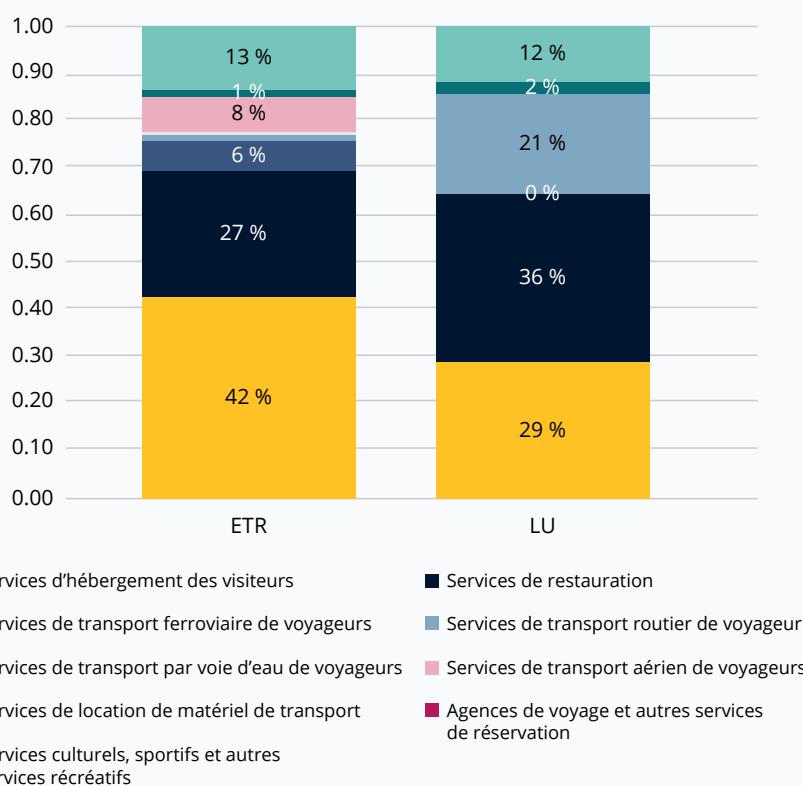
Note : dépenses totales des visiteurs non-résidents et résidents sur le territoire luxembourgeois (en millions euros)

**Le secteur du tourisme vit largement des dépenses des visiteurs non-résidents.** De 2012 à 2021, en moyenne 88 % des dépenses touristiques sur le territoire luxembourgeois ont été faites par des visiteurs non-résidents.

Suite à une année 2020 en baisse, le secteur du tourisme a vu les dépenses des visiteurs non-résidents rebondir en 2021. Ceci dit, le niveau d'avant crise sanitaire n'a pas encore été atteint.

Les dépenses totales des visiteurs résidents et non-résidents s'élevaient à 3 706 millions d'EUR en 2021. 3 263 millions d'EUR ont été dépensé par les non-résidents et 444 millions EUR par les résidents. Les dépenses des résidents en 2021 sont plus élevées qu'en 2020 mais sans atteindre le niveau de 2019. En 2021 les visiteurs non-résidents ont quant à eux augmenté leurs dépenses de 655 millions d'EUR par rapport à 2020 (première année de la crise sanitaire).

Graphique 7.2 : La restauration représente la première dépense des visiteurs résidents au Luxembourg



Source : STATEC, comptes satellites du tourisme E2920

Note : Dépenses par produit des visiteurs non-résidents et résidents sur le territoire luxembourgeois en 2021

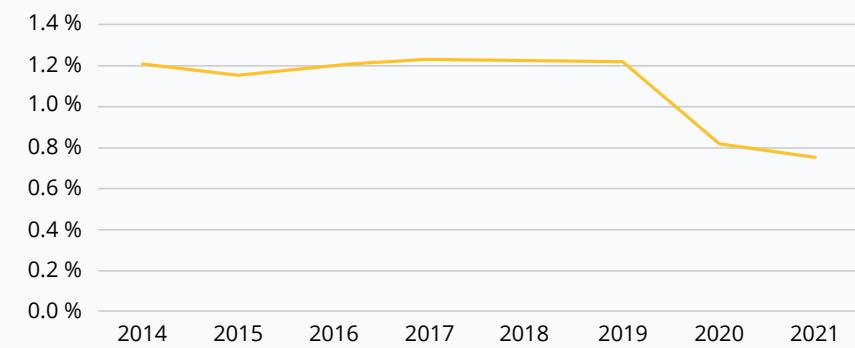
En comparant les dépenses touristiques des visiteurs non-résidents avec les dépenses des visiteurs résidents sur le territoire luxembourgeois en 2021, on observe quelques différences majeures :

Le visiteurs résidents dépensent en pourcentage plus pour la restauration que les visiteurs non-résidents (36 % pour les visiteurs résidents et 27 % pour les visiteurs non-résidents). Le constat inverse est observé pour l'hébergement (respectivement 29 % pour les résidents et 42 % pour les non-résidents).

Les visiteurs non-résidents affectent une large partie de leurs dépenses totales pour les transports en avion, or cette option est impossible pour les résidents, car ils n'existent pas de vols domestiques au Luxembourg. Les résidents ont comme principale dépense de transport, les déplacements par route, qui sont une option beaucoup moins utilisée par les visiteurs non-résidents.

La part des dépenses pour les services culturels, sportifs et de loisir des visiteurs résidents est presque égale à celle des visiteurs non-résidents avec respectivement 13 % et 12 %.

### Graphique 7.3 : Part directe du tourisme dans le PIB national en déclin



Source : STATEC, comptes satellites du tourisme [E2922](#)

Le PIB direct du tourisme correspond à la part du PIB générée par l'ensemble des activités directement liées au tourisme. Il n'inclut pas les effets indirects sur les autres secteurs.

Au Luxembourg, historiquement, la part du PIB attribuable directement au tourisme évoluait autour de 1.2 %. Mais la crise sanitaire a fait baisser cette part en dessous de 1 % en 2020 et 2021. Deux effets antagonistes expliquent cette évolution : l'augmentation du PIB national entre 2019 et 2021, ainsi que la diminution des revenus des secteurs directement en contact avec les visiteurs, comme par exemple le secteur de l'hébergement.



Tableau 7.4 : Nombre d'emploi dans le secteur du tourisme

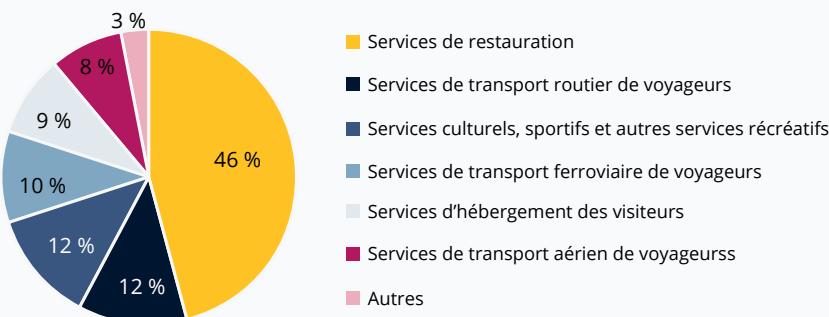
	2012	2013	2014	2015	2016
Emploi Salarié	28.993	29.722	30.722	31.447	32.310
Emploi Indépendant	2.657	2.602	2.695	2.495	2.582
Emploi total	31.650	32.324	33.417	33.942	34.892
	2017	2018	2019	2020	2021
Emploi Salarié	32.930	35.280	36.611	36.230	36.038
Emploi Indépendant	2.540	2.205	2.373	2.201	2.261
Emploi total	35.470	37.484	38.984	38.432	38.298

Source : STATEC, comptes satellites du tourisme [E2923](#)

L'emploi dans le secteur du tourisme a légèrement baissé de 193 personnes entre 2020 et 2021, ce qui est équivalent à une baisse de moins de 1 %. Les mesures gouvernementales appliquées pendant la pandémie de COVID-19 ont contribué au maintien de l'emploi.

Cependant, de très légers changements dans la répartition des emplois ont été observés entre 2019 et 2021.

Graphique 7.5 : La restauration domine l'emploi du secteur touristique

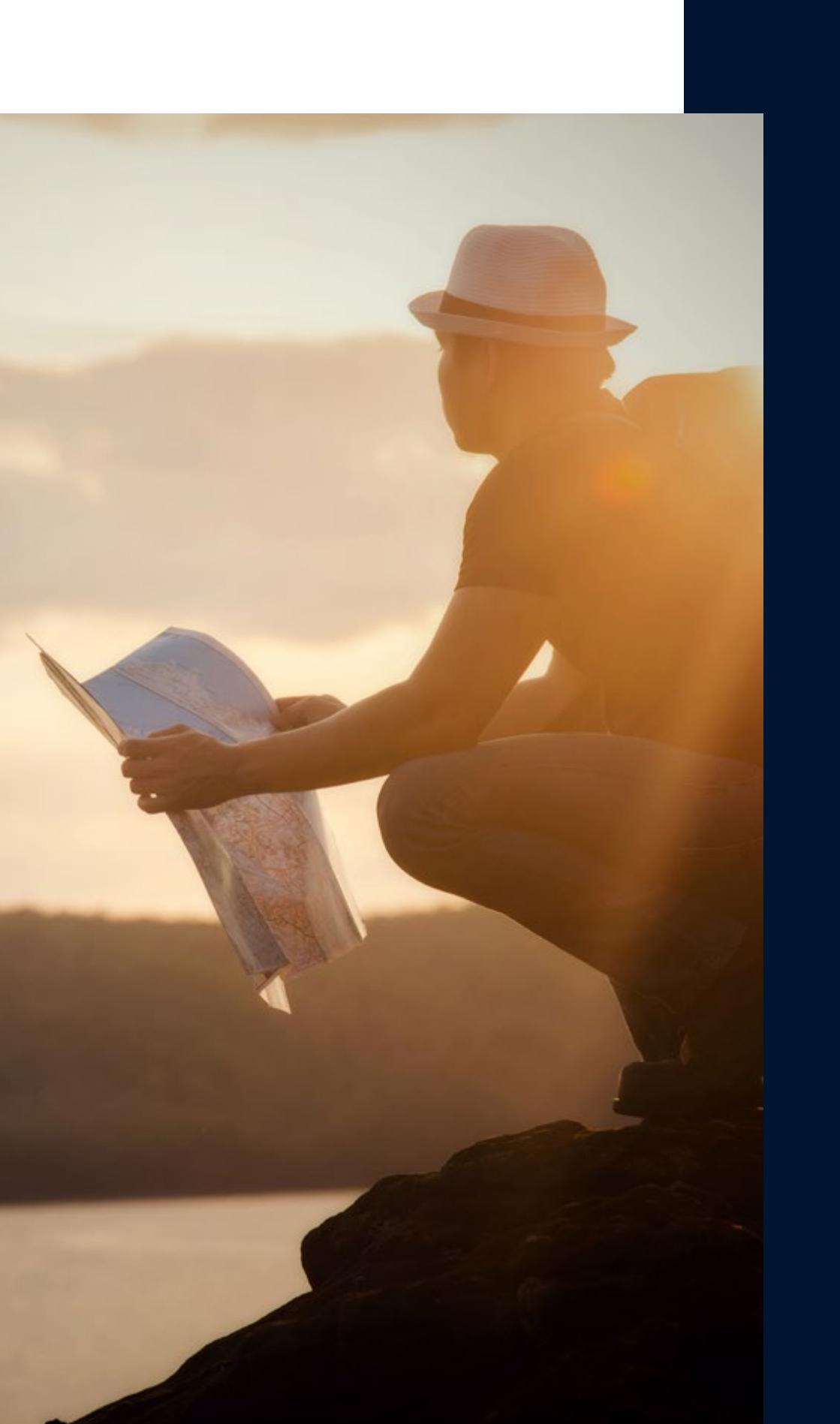


Source : STATEC, comptes satellites du tourisme [E2923](#)

Note : Emploi touristique par secteur

En 2021, le secteur de la restauration employait près de la moitié des personnes actives dans le tourisme (46 %). Les services de transport par route passent en deuxième place (12 %), ex aequo avec les services culturels, sportifs et de loisir. Ensuite viennent les services d'hébergement (9%) et les services de transports aériens (8 %).

Parmi les autres emplois on trouve : les agences de voyages et les services de location de matériel de transport qui chacun en 2021 emploient 1% du total du secteur tourisme et les services de transport par bateaux qui emploient moins que 1% des personnes actives dans le tourisme.



## NOTES



Institut national de la statistique  
et des études économiques

[www.statistiques.lu](http://www.statistiques.lu)



RETROUVEZ LE  
STATEC EN LIGNE ICI



[gd.lu/5pBD11](http://gd.lu/5pBD11)